

Bulletin mensuel des postes et télégraphes

France. Ministère des postes. Auteur du texte. Bulletin mensuel des postes et télégraphes. 1884-05.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

1884.

N° 17.

MAL.



ANNEXE AU BULLETIN MENSUEL
DES
POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

N° 17.

SOMMAIRE.

	Pages.
NOMENCLATURE des bureaux britanniques.....	667
LISTE des journaux suisses et suédois.....	669
ANNOTATIONS à faire aux carnets n ^{os} 217 et 220.....	671
NOMENCLATURE des bureaux télégraphiques.....	675
CRÉATION de recettes simples des postes.....	696
BUREAUX de poste temporaires.....	696
CRÉATIONS d'établissements de postes municipaux.....	697
CHANGEMENT dans la circonscription de bureaux de poste.....	698
BÂTIMENTS en partance.....	700
FAITS DIVERS.....	702
NOMINATIONS et promotions.....	704

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — 2^e BUREAU.
— CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE.

NOMENCLATURE DES BUREAUX BRITANNIQUES.

Les rectifications suivantes devront être opérées sur la nomenclature des

Bull. mens. n° 17. — Annexe.

bureaux de poste britanniques admis à l'échange des mandats internationaux.

BUREAUX CRÉÉS À AJOUTER :

Londres.

Ferme Park Road n° 1, Finsbury Park N.....	Rathbone Street, Canning Town. E.
---	-----------------------------------

Angleterre.

Ashton Keynes.....	Cricklade.	Market Gate.....	Warrington.
Austwick.....	Lancaster.	Moylgrove.....	Cardigan.
Bickershaw.....	Wigan.	New Benwell.....	Newcastle on-Tyne.
Bridgetown.....	Chichester.	New Hexthorpe.....	Doncaster.
Burton Joyce.....	Nottingham.	Oakamoor.....	Stoke on-Trent.
Cattistock.....	Dorchester (Dorset).	Old Lenton.....	Nottingham.
Chigwell Row.....	Chigwell Road.	Osborne Place.....	Gateshead.
East Street.....	Leeds.	Peel Street.....	Ipswich.
Edgerton.....	Huddersfield.	Roundhay.....	Leeds.
Elvington.....	York.	Sedlescombe.....	Battle (Sussex).
Grendon Underwood..	Aylesbury.	Thorpe Road.....	Norwich.
Heatley Heath.....	Warrington.	Tivoli.....	Cheltenham.
Huncoat.....	Accrington.	Wall Heath.....	Dudley (Worc).
Kimpton.....	Welwyn.	Walton.....	Aylesbury.
Lavant.....	Chichester.	Weaverthorpe.....	York.
Lower Openshaw.....	Manchester.	Worplesdon.....	Guildford.
Low Hill.....	Liverpool.		

Écosse.

Fossoway.	Kinross-Shire.
Glamis.	Forfarshire.
Plockton.	Strome Ferry.

MODIFICATIONS DE NOMS :

Angleterre.

Après Chagford,	remplacer Exeter par Newton Abbot.
— Moreton Hampstead,	— Exeter par Newton Abbot,
— Freshwater,	— Yarmouth par School Green.
— Totland Bey,	— Yarmouth par School Green.
— School Green,	<i>biffer</i> Yarmouth.

BUREAU SUPPRIMÉ À BIFFER :

Londres.

Frampton Arrk Road, Hackney E,
Stroud Green, near Railway station, N.

Angleterre.

Brunswick Road, Liverpool.
Mid-Lavant, Chichester.

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — 2^e BUREAU.
— CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE.

LISTE DES JOURNAUX SUISSES.

Les agents sont invités à compléter et rectifier ainsi qu'il suit la liste des journaux suisses :

TITRES DES JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS, avec indication du bénéficiaire du mandat d'abonnement. 1	LIEU de publication. 2	PÉRIODE d'abonne- ment. 3	SOMME à verser par l'abonné 4	MONTANT du mandat. 5	DROIT. 6	OBSERVATIONS. 7
			fr. c.	fr. c.	fr. c.	
1 ^o NOUVEAUX JOURNAUX À AJOUTER :						
<i>Allgemeines Fremdenblatt</i>	Goire.....	3 mois..... 6 mois..... 1 an.....	4 90 7 90 13 80	4 40 7 40 13 50	0 50 0 50 0 50	
<i>Bote von Straubenzell</i>	Bruggen.....	3 mois..... 6 mois..... 1 an.....	3 00 5 30 9 90	2 50 4 80 9 40	0 50 0 50 0 50	
<i>Courrier suisse</i>	Lausanne....	6 mois..... 1 an.....	5 00 8 50	4 50 8 00	0 50 0 50	
<i>Écho vom Homberg</i>	Reinach.....	3 mois..... 6 mois..... 1 an.....	3 10 5 60 10 70	2 60 5 10 10 20	0 50 0 50 0 50	
<i>Fachzeitung für das schweiz. Bäcker und Conditor Gewerbe.</i>	Bâle.....	3 mois..... 6 mois..... 1 an.....	3 20 5 70 7 70	2 70 5 20 7 20	0 50 0 50 0 50	
<i>Illustrierte Schweizer Zeitung.</i>	Zurich.....	1 an.....	20 60	20 00	0 60	
<i>Indépendant bernois</i>	Bienne.....	3 mois..... 6 mois..... 1 an.....	6 50 12 50 24 75	6 00 12 00 24 00	0 50 0 50 0 75	
<i>Monatsblatt für bernische Rechtsprechung.</i>	Berne.....	3 mois..... 6 mois..... 1 an.....	2 75 4 30 7 60	2 25 3 80 7 10	0 50 0 50 0 50	
<i>Semaine illustrée</i>	Lausanne....	1 an.....	10 00	9 50	0 50	

TITRES DES JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS, avec indication du bénéficiaire du mandat d'abonnement. 1	LIEU de publica- tion. 2	PÉRIODE d'abonne- ment. 3	SOMME à verser par l'abonné 4	MONTANT du mandat. 5		DROIT. 6	OBSERVATIONS. 7
				fr. c.	fr. c.		
2° CHANGEMENTS DE PRIX :							
<i>Blätter für Kriegswalting ..</i>	Berne.....	6 mois	3 30	2 80	0 50		
		1 an.....	6 00	5 50	0 50		
<i>Freie Appenzeller.....</i>	Appenzell ...	3 mois	3 40	2 90	0 50		
		6 mois	5 80	5 30	0 50		
		1 an.....	11 10	10 60	0 50		
<i>Rheinthalcr Allgemeiner An- zeiger.</i>	Altstädten...	3 mois	2 90	2 40	0 50		
		6 mois	5 10	4 60	0 50		
		1 an.....	9 50	9 00	0 50		
<i>Sanct-Galler Stadtanzeiger...</i>	Saint-Gall...	3 mois	4 10	3 60	0 50		
		6 mois	7 50	7 00	0 50		
		1 an.....	14 50	14 00	0 50		
<i>Thurgauer Volkszeitung.....</i>	Weinfelden..	3 mois	7 20	6 70	0 50		
		6 mois.....	13 50	13 00	0 50		

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — 2^e BUREAU.
CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE.

LISTE DES JOURNAUX SUÉDOIS.

Les agents sont invités à ajouter la publication ci-après à la liste des journaux suédois :

TITRES DES JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS, avec indication du bénéficiaire du mandat d'abonnement. 1	LIEU de publica- tion. 2	PÉRIODE d'abonne- ment. 3	SOMME à verser par l'abonné 4	MONTANT du mandat		DROIT. 7	OBSERVATIONS. 8
				en monnaie fran- çaise. 5	en monnaie sué- doise. 6		
<i>Nya dagligt Allehanda. — K. A. Lindstrom, éditeur, 10, Karduansmakaregatan.</i>	Stockholm..	1 mois..	5 80	5 55	3 82	0 25	Édition de la capitale ou grande édition.
		3 mois..	17 40	16 86	11 62	0 54	
		6 mois..	33 35	32 33	22 29	1 02	
		12 mois.	65 25	63 27	43 63	1 98	
	Idem.....	1 mois..	4 31	4 06	2 80	0 25	Édition de la province ou petite édition.
		3 mois..	12 65	12 26	8 45	0 39	
		6 mois..	25 26	24 51	16 90	0 75	
		9 mois..	37 87	36 76	25 35	1 00	
		12 mois.	48 10	46 69	32 20	1 41	

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — BUREAU DES ARTICLES D'ARGENT.

ANNOTATIONS À FAIRE AU CARNET N° 217.

TITRES ET ADRESSES des JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS. 1	DURÉE de L'ABONNE- MENT. 2	SOMME à verser par l'abonné 3	MONTANT		OBSERVATIONS ET CONDITIONS SPÉCIALES pour les journaux dont les abonnements font exception à l'usage. 6
			du MANDAT à trans- mettre au journal. 4	du DROIT à porter au registre n° 16 décidés. 5	
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	
NOUVEAUX JOURNAUX.					
<i>Alliance (L') des chauffeurs-conducteurs-mécaniciens de France</i> , rue Sainte-Anne, n° 52, à Paris. France	1 an.....	2 50	2 37	0 13	
<i>Bulletin de la Vendée</i> , place de la préfecture, n° 2, à la Roche-sur-Yon (Vendée). France	1 an.....	4 00	3 86	0 14	Les abonnements partent du 1 ^{er} et du 15 de chaque mois, et ne sont pas reçus pour moins d'une année.
<i>Courrier (Le)</i> , rue du Faubourg-Poissonnière, n° 48, à Paris. France	3 mois.....	10 00	9 80	0 20	Ce journal remplace <i>Paris-Affiche</i> , qui devra être rayé du carnet n° 217.
	6 mois.....	19 00	18 71	0 29	
	1 an.....	36 00	35 54	0 46	
<i>Étrangers (Journal des)</i> , Gazette internationale, rue de Richelieu, n° 85, à Paris. France	6 mois.....	7 00	6 83	0 17	
	1 an.....	12 00	11 78	0 22	
<i>Moniteur de l'agriculture et bétail réunis</i> , rue Coq-Héron, n° 5, à Paris. France	3 mois.....	7 00	6 83	0 17	Ce journal remplace le journal <i>le Moniteur de l'Agriculture</i> et le journal <i>le Bétail</i> , qui ont cessé de paraître.
	6 mois.....	13 00	12 77	0 23	
	1 an.....	24 00	23 66	0 34	
<i>Petit Sténographe (Le)</i> , publié en sténographie du Gouvernement, à Besançon. France	1 an.....	1 00	0 89	0 11	
<i>Presse européenne (La)</i> , journal politique hebdomadaire, rue Saint-Lazare, n° 113, à Paris. France	6 mois.....	15 00	14 75	0 25	
	1 an.....	30 00	29 60	0 40	
<i>Université (L')</i> , rue de Médecis, n° 13, à Paris. France	1 an.....	10 00	9 80	0 20	Les abonnements ne sont pas reçus pour moins d'une année.

TITRES ET ADRESSES des JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS. 1	DURÉE de L'ABONNE- MENT. 2	SOMME à verser par l'abonné 3 fr. c.	MONTANT		OBSERVATIONS ET CONDITIONS SPÉCIALES pour les journaux dont les abonnements font exception à l'usage. 6
			du MANDAT à trans- mettre au journal. 4 fr. c.	du DROIT à porter au registre n° 16 décis. 5 fr. c.	
CHANGEMENTS DE PRIX D'ABONNEMENT.					
<i>Causerie financière (La)</i> , rue du Fau- bourg-Montmartre, n° 61, à Paris. France.....	1 an.....	3 00	2 87	0 13	
<i>Courrier des campagnes (Le)</i> , rue St- Georges, n° 28, à Paris. France.....	1 an.....	6 00	5 84	0 16	L'adresse de ce journal était primitivement: rue Visconti, n° 21.
<i>Écho agricole (L')</i> , rue Hérold, n° 10, à Paris.					
Abonnements à 6 numéros par semaine.	Seine.....	3 mois.....	8 00	7 82	0 18
		6 mois.....	14 00	13 76	0 24
	Autres départements.	1 an.....	26 00	25 64	0 36
		3 mois.....	11 00	10 79	0 21
		6 mois.....	20 00	19 70	0 30
		1 an.....	36 00	35 54	0 46
Abonnements à 3 numéros par semaine.	Seine.....	3 mois.....	6 00	5 84	0 16
		6 mois.....	10 00	9 80	0 20
	Autres départements.	1 an.....	18 00	17 72	0 28
		3 mois.....	8 00	7 82	0 18
		6 mois.....	15 00	14 75	0 25
		1 an.....	28 00	27 62	0 38
Abonnements à 2 numéros par semaine.	Seine.....	3 mois.....	5 00	4 85	0 15
		6 mois.....	8 00	7 82	0 18
	Autres départements.	1 an.....	15 00	14 75	0 25
		3 mois.....	6 00	5 84	0 16
		6 mois.....	11 00	10 79	0 21
		1 an.....	20 00	19 70	0 30
<i>Femme (La)</i> , rue des Glacis, n° 7, à Nancy. France.....	1 an.....	4 00	3 86	0 14	Ce journal remplace <i>la Femme</i> , rue de Lille, n° 48, qui devra être rayé du carnet n° 217.
<i>Gazette de Paris (La)</i> , journal finan- cier et politique. France.....	Abonnements et réa- bonnements..... 1 an.....	10 00	9 80	0 20	Tarif en vigueur à partir du 1 ^{er} avril 1884.
<i>Mémorial financier (Le)</i> , rue des Petits- Champs, n° 55, à Paris. France.....	1 an.....	6 00	5 84	0 16	

TITRES ET ADRESSES des JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS.	DURÉE de l'ABONNE- MENT.	SOMME à verser par l'abonné	MONTANT		OBSERVATIONS ET CONDITIONS SPÉCIALES pour les journaux dont les abonnements font exception à l'usage.
			du MANDAT à trans- mettre au journal.	du DROIT à porter au registre n° 16 décies.	
1	2	3	4	5	6
<i>Revue de la Bourse (La)</i> , rue de Châteaudun, n° 54, à Paris. France.....	1 an.....	fr. c. 3 00	fr. c. 2 87	fr. c. 0 13	Les abonnements ne sont pas reçus pour moins d'une année.
<i>Sport vélocipédique (Le)</i> , avenue de Villiers, n° 111, à Paris. France.....	1 an.....	12 00	11 78	0 22	
<i>Union républicaine de l'Eure</i> , à Evreux (Eure). France.....	3 mois..... 6 mois..... 1 an.....	5 00 9 00 16 00	4 85 8 81 15 74	0 15 0 19 0 26	

CHANGEMENT D'ADRESSE.

Paris- Charmant artistique. Biffer : boulevard Saint-Germain, n° 182, et remplacer par : 4, rue Lord-Byron.

Financier (Le Journal). Biffer : 9, place de la Bourse, et remplacer par : 38, rue Notre-Dame-des-Victoires.

JOURNAUX AYANT CESSÉ DE PARAÎTRE.

Le Nord-Est, à Charleville. — *La Bourse de Paris*, rue Taitbout, n° 78. — *Courrier financier (Le)*, rue de Richelieu, n° 60, à Paris.

MODIFICATIONS À APPORTER AU CARNET N° 217.

Page 6. Supprimer les six premières lignes, et remplacer par : « Il peut être émis des mandats d'abonnement d'une somme inférieure à 0^f 50^c. Le droit à percevoir pour toute fraction de franc, qu'elle soit ou non inférieure à 0^f 50^c, est de 1 centime.

**DROITS À PERCEVOIR POUR LES MANDATS D'ABONNEMENT
COMPOSÉS DE FRANCS ET DE CENTIMES.**

L'Instruction n° 305, insérée au Bulletin mensuel de mars 1884, prescrit de percevoir, désormais, sur les sommes déposées à la poste, pour être converties en mandats d'articles d'argent, 1 centime pour toute fraction de franc, qu'elle soit ou non inférieure à 50 centimes.

En conséquence, les modifications suivantes devront être apportées au carnet n° 217, en ce qui concerne le montant des mandats à transmettre aux journaux désignés ci-après, et le droit à porter au registre n° 16 décies,

<i>Autonomie communale (L')</i> Autres départements.....	3 mois.....	1 ^f 25 ^c	1 ^f 13 ^c	0 ^f 12 ^c
<i>Art de la Mode (L')</i> Départements.....	3 mois.....	18 25	17 96	0 20
<i>Bulletins d'annotations rectificatives.</i> Annotations au carnet n° 217.	1 an.....	1 25	1 13	0 12
<i>Courrier de la Ménagère (Le).</i> France.....	6 mois.....	1 25	1 13	0 12

<i>Exploration (L')</i> Départements.....	3 mois.....	8 ^f 25 ^c	8 ^f 06 ^c	0 ^f 19 ^c	
<i>Fourmics (Le Journal de)</i> , édition hebdomadaire. Autres départements.....	6 mois.....	3 25	3 11	0 14	
<i>Gazette libérale (La)</i> . France.....	3 mois.....	2 10	1 97	0 13	
<i>Gazette normande (La)</i> . Autres départements.....	6 mois.....	3 25	3 11	0 14	
<i>Mode illustrée (La)</i> . 2 ^e édition.....	3 mois.....	4 25	4 10	0 15	
<i>Modes parisiennes (Les)</i> . Départements. — 1 ^{re} édition.	3 mois.....	2 25	2 12	0 13	
<i>Mode universelle (La)</i> . 1 ^{re} édition.....	3 mois.....	2 25	2 12	0 13	
2 ^e édition.....	3 mois.....	5 25	5 09	0 16	
<i>Moniteur fraternel (Le)</i> . France.....	3 mois.....	1 25	1 13	0 12	
<i>Mosaïque (La)</i> . Départements.....	6 mois.....	4 25	4 10	0 15	
<i>Patrie (La)</i> , avec supplément. Autres départements.....	3 mois.....	2 25	2 12	0 13	
<i>Petit Nord-Est</i> . Aisne, etc.....	1 mois.....	1 25	1 13	0 12	
<i>Publicateur (Le)</i> . Pas-de-Calais.....	1 an.....	3 25	3 11	0 14	
<i>Renaissance musicale (La)</i> . Départements.....	3 mois.....	5 25	5 09	0 16	
	6 mois.....	9 25	9 05	0 20	
<i>Réveil national (Le)</i> . France.....	6 mois.....	5 25	5 09	0 16	
<i>Saint-Germain illustré (Le)</i> . France.....	1 mois.....	1 25	1 13	0 12	
<i>Savoie (La)</i> . France.....	3 mois.....	2 25	2 12	0 13	
<i>Union libérale démocratique de Seine-et-Oise</i> . Autres départements.....	3 mois.....	2 25	2 12	0 13	

NOTA. Ces conditions sont insérées pour ordre au Bulletin mensuel; elles ont déjà été notifiées aux agents par lettres circulaires.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — BUREAU DES ARTICLES D'ARGENT.
SERVICE DES PROTÊTS.

ANNOTATIONS AU CARNET N° 220. — 41° LISTE.

Les annotations suivantes devront être portées immédiatement sur le carnet (n° 220) des bureaux pour lesquels des huissiers ou des notaires se sont engagés à effectuer les protêts sans consignation préalable. (Bulletin mensuel n° 8, août 1882, Instruction n° 250, § 5.)

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

Page 33. — Entre le bureau de *Sainte-Sévère* et celui de *Tusson*, inscrire : *Saint-Séverin*.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

Page 57. — Entre le bureau de *Port-Launay* et celui de *Quéménéven*, inscrire : *Poullaouen*.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Page 68. — Entre le bureau de *Saint-Geniès* et celui de *Saint-Martin*, inscrire : *Saint-Jean-de-Védras*.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Page 100. — Bureau du *Vast*, biffer les mots : *Le Vicel* et *Valcanville*.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

Page 165. — Entre le bureau de *Charroux* et celui de *Civray*, inscrire : *Châtelerault* (moins les communes d'Autran, Availles, Cenon, Ingrandes-sur-Vienne et Usseau.)

Entre le bureau de *Monts-sur-Guesnes* et celui de *Neuville-de-Poitou*, inscrire : *Naintré*.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Page 167. — Biffer le bureau de *Pierre-Buffière*.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

Page 109. — Entre le bureau de *Louppy* et celui de *Manheulles*, inscrire : *Malancourt*.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Page 163. — Entre le bureau de *Chavagnes* et celui des *Épesses*, inscrire : *Coëx*.

DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES. — 2° BUREAU.

NOMENCLATURE DES BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES.

1° Ouvertures.

a) Bureaux gérés par des agents des Postes et des Télégraphes.

Dercy M ☒ (Aisne)... 12 mai 1884.	Voyenne M ☒ (Aisne). 11 mai 1884.
Frières-Faillouël M ☒ (Aisne)..... <i>Idem</i> .	Annot M ☒ (Basses- Alpes)..... <i>Idem</i> .

Maillane M (Bouches-du-Rhône)..... 12 mai 1884.
 La Chèze M (Côtes-du-Nord)..... *Idem.*
 Malbuisson M (Doubs) *Idem.*
 Hauterives M (Drôme) *Idem.*
 Castres-Gironde M (Gironde)..... *Idem.*
 Saint-Christol M (Hérault)..... *Idem.*
 Romillé M (Ile-et-Vilaine)..... *Idem.*
 Saint-Chef M (Isère). *Idem.*
 Pacaudière (La) M (Loire)..... *Idem.*
 Varades M (Loire-Inférieure)..... *Idem.*
 Tigy M (Loiret) . . . *Idem.*
 Dommartin-sur-Yèvre M (Marne)..... *Idem.*
 Ballots M (Mayenne). *Idem.*
 Romagne-sur-Montfaucon M (Meuse).. *Idem.*
 Étrépilly M (Seine-et-Marne)..... *Idem.*
 Longueval M (Somme)..... *Idem.*
 Signes M (Var)..... *Idem.*
 Camaret M (Vaucluse)..... *Idem.*
 Gironcourt M (Vosges)..... *Idem.*
 Mont-Saint-Sulpice M (Yonne)..... *Idem.*
 Pont-d'Ain M (Ain). 26 mai 1884.
 Charroux M (Allier). *Idem.*
 Séranon M (Alpes-Maritimes),..... *Idem.*
 Le Pouzin M (Ardèche)..... *Idem.*
 Valgorge M (Ardèche)..... *Idem.*
 Flize M (Ardennes). *Idem.*
 Salles - d'Aude M (Aude)..... *Idem.*
 Saint-Amand-des-Cots M (Aveyron)..... *Idem.*

La Couronne M (Charente)..... 26 mai 1884.
 Fontaine-Chalendray M (Charente - Inférieure)..... *Idem.*
 Villeneuve-la-Comtesse M (Charente-Inférieure)..... *Idem.*
 Arnac-Pompadour M (Corrèze)..... *Idem.*
 Piedicorté-di-Gaggio M (Corse)..... *Idem.*
 Faux-la-Montagne M (Creuse)..... *Idem.*
 Gentioux M (Creuse). *Idem.*
 Châtillon-en-Diois M (Drôme)..... *Idem.*
 Luc-en-Diois M (Drôme)..... *Idem.*
 Hondouville M (Eure) *Idem.*
 Lévignac-sur-Save M (Haute-Garonne) . . . *Idem.*
 Léon M (Landes) . . .
 Couéron M (Loire-Inférieure)..... *Idem.*
 S^t-Étienne-de-Montluc M (Loire-Inférieure)..... *Idem.*
 Chevilly M (Loiret). *Idem.*
 Leyme M (Lot)..... *Idem.*
 Limogne M (Lot) . . . *Idem.*
 Saint-Germain-du-Bel-Air M (Lot) . . . *Idem.*
 Vialas M (Lozère) . . . *Idem.*
 Quelaines M (Mayenne)..... *Idem.*
 Crépy-en-Valois M (Oise)..... *Idem.*
 Sacy-le-Grand M (Oise)..... *Idem.*
 Les Eaux-Chaudes (1) M (Basses-Pyrénées)..... *Idem.*
 Palau-del-Vidre M (Pyrénées-Orientales) *Idem.*
 Sorède M (Pyrénées-Orientales)..... *Idem.*

(1) Le bureau mixte créé aux Eaux-Chaudes fonctionnera pendant toute l'année
 Le bureau de Laruns restera ouvert toute l'année.

La Fresnaye-sur-Chédo-
3 et M ☒ (Sarthe)... 26 mai 1884.
Villeneuve-le-Comte M
☒ (Seine-et-Marne)... *Idem.*
La Mothe-Achard M ☒
(Vendée)... 26 mai 1884.

Saint-Ouen-lès-Parey M
☒ (Vosges)... *Idem.*
Pont-de-l'Isser M ☒
(Oran)... *Idem.*

b) Bureaux gérés par des agents des communes.

Fontette M (Aube)... 12 mai 1884.
Morvilliers M (Aube)... *Idem.*
La-Selle-Craonnaise M
(Mayenne)... *Idem.*
La Forêt-sur-Sèvres M
☒ (Deux-Sèvres)... 26 mai 1884.
Neuilly-en-Sancerre M
(Cher)... *Idem.*
Magescq M. (Landes)... *Idem.*

Sautron M (Loire-Infé- 26 mai 1884.
rieure)... *Idem.*
Vigneux M (Loire-Infé-
rieure)... *Idem.*
St-Memmie M (Marne). *Idem.*
Lécluse M (Nord)... *Idem.*
Marles M (Pas-de-Calais)
Ouzilly M (Vienne)... *Idem.*

c) Gares.

Bergerac V (Dordogne). 12 mai 1884.
Combrit-Tréméoc D (Fi-
nistère)... *Idem.*
Douarnenez V (Finis-
nistère)... *Idem.*
Guengat V (Finistère). *Idem.*
Juch (Le) V (Finistère). *Idem.*
Pluguffan V (Finistère). *Idem.*
Pont-d'Abbé V (Finis-
tère)... *Idem.*
Lalbenque V (Lot)... *Idem.*
Albias 1 kil. (Tarn-et-
Garonne)... *Idem.*
Borredon D (Tarn-et-
Garonne)... *Idem.*
Caussade V (Tarn-et-
Garonne)... *Idem.*
Montpezat V (Tarn-et-
Garonne)... *Idem.*

Réalville 1 kil. (Tarn-
et-Garonne)... 12 mai 1884.
Gau D (Basses-Pyré-
nées)... 26 mai 1884.
Andrest 1 kil. (Hautes-
Pyrénées)... *Idem.*
Bougival-la-Celle-Saint-
Cloud V (Seine-et-
Oise)... *Idem.*
Garches V (Seine-et-
Oise)... *Idem.*
Louveciennes V (Seine-
et-Oise)... *Idem.*
Marly-le-Roi V (Seine-
et-Oise)... *Idem.*
Vaucresson V (Seine-et-
Oise)... *Idem.*
Les Bardy-Saint-Priest
1 kil. (Haute-Vienne). *Idem.*

d) Écluses.

La Chaussée Ec. (F. M^{al})
2 kil. (Marne)... 26 mai 1884.

e) Deux bureaux mixtes succursales à Nantes.

Nantes, rue Rollin... 1^{er} mai 1884.
Nantes, rue Lanoue-
bras-de-fer... *Idem.*

2° Fusions et transferts.

Le Camp d'Avor (Cher). 26 mars 1884.
Courçon (Charente-In-
férieure)... 3 mai 1884.

3° Rectifications par modification ou transformation du service

Biffer ou compléter les indications des lignes suivantes, y substituer le libellé formulé ci-après, savoir :

Page 128, à la suite des abréviations :

M ^{re} bureau militaire.	F M ^{al} service de la distribution exté-
I P bureau d'intérêt privé.	rieure assuré dans les bureaux Ec. ou
R G remise gratuite dans toute l'é-	B ^{se} par un facteur municipal.
tendue de la commune.	

Page 129, lignes 2, 3, 4, 5, 18, 26, 27, 22 bis et 35 bis.

Abbey-des-Vaux-de-Cernay I P (1) Seine-	Agen D Lot-et-Garonne.
et-Oise.	Agon Sém. 2 kil. Manche.
Abbeville ☒ Somme.	Ailly-sur-Somme I P (4) Somme.
Abbeville I P (2) Somme.	Aiserey M ☒ Côte-d'Or.
Abbeville V Somme.	Aiserey I P (5) Côte-d'Or.
Aberwrach (L') Sém. 1 kil. Finistère.	Aiserey V D Côte-d'Or.
Achy I P (3) Oise.	

Page 130, lignes 1 bis, 23 bis et 24 bis :

Allevard M ☒ (3) Isère.	Ambérieu-en-Bugey ☒ Ain.
Allevard I P (4) Isère.	Ambérieu V Ain.

Page 131, lignes 11, 17 bis, 26 bis, 43 bis, 45 bis et 46 bis :

Andabre-Gissac. B M Aveyron, pour	Arc-Senans 1 kil. Doubs.
Gissac 3 kil.	Arcachon ☒ Gironde.
Antibes N/2 ☒ Alpes-Maritimes.	Arcachon I P (4) Gironde.
Anzin (Hauts-Fourneaux) I P (3) Nord.	Arcachon V Gironde.

Page 132, lignes 14, 21, 18 bis et 22 bis :

Ardres ou Ardres-en-Calais M ☒ Pas-de-	Arras ☒ (voir page 230) Pas-de-Calais.
Calais.	Arromanches M ☒ Calvados (et effacer
Ardres I P (1) Pas-de-Calais.	la mention (2) correspondante).
Argelliers M ☒ Aude.	

Page 133, lignes 3, 13, 21, 36 et 37 :

Luyères-Assencières D Aube (et remettre	Aubrives I P (1) Ardennes.
à son ordre alphabétique.)	(1) Usines reliées au bureau de Givet
Aubais 1 kil. Gard.	pour la correspondance spéciale de
Aubervilliers (fort d') par Pantin.	MM. Poussin et compagnie.
Aubiet M ☒ Gers (et remettre à son	
ordre alphabétique).	

Page 134, lignes 24 bis, 33, 32 bis :

Azy-Boneil Ec. Aisne.	Bains du Mont Dore. (Voir le Mont-
Bagnères-de-Bigorre ☒ Hautes-Pyrénées.	Dore),

Page 135, lignes 8, 16, 3 bis, 21 bis, 31 bis, 34 bis, 40 bis :

Barbentane ☒ Bouches-du-Rhône.
Barbotan (6) commune de Cazaubon
B M Gers.
(6) Pendant la fermeture du bureau de
Barbotan, les dépêches sont portées
par le bureau de Cazaubon moyen-
nant 2 francs de frais d'express.
Basse-Indre M ☒ Loire-Inférieure.
Pour Haute-Indre 2 kil.
Pour Indret 1 kil.

Batignolles I P (3) Seine.
Bauvin-Meurchin M ☒ (R G) Nord, (5)
(5) Le bureau de Bauvin-Meurchin
dessert gratuitement la localité de
Meurchin.
Bayard I P (4) Haute-Marne.
Bayonne B Basses-Pyrénées.

Page 136, lignes 6, 6 bis, 12 bis, 14 bis, 25 bis, 29 bis, 45 bis :

Beauchamps I P (1) Somme.
(1) relié au bureau de Friville-Es-
carbotin, etc.
Beauregard (Château de) I P (2) Seine-
et-Oise.
Beausemlant M (R G) Drôme.
Beausemlant I P (3) Drôme.

Beautiran D Gironde.
Beauvois M ☒ (R G) Nord.
(Biffer (5) effacer le renvoi correspon-
dant).
Bec-du-Raz-de-Sein Sém 1 kil. Finistère.
Belfort ☒ (Voir page 230) territoire de
Belfort.

Page 137, lignes 14, 35, 42, 3 bis, 6 bis, 12 bis, 20 bis, 21 bis, 26 bis, 31 bis,
33 bis, 39 bis :

Belle-Isle-Béguard V Côtes-du-Nord.
Belvoye I P Jura.
Berchères-sur-Vesgre M ☒ Eure-et-
Loir.
Bergeries (Château des) I P (3) Seine-
et-Oise.
Berjou-Cahan, V Orne.
Berneuil-sur-Aisne I P (4) Oise.
Berville (Phare de) I P (5) Eure.
Besançon N/2 ☒ (Voir page 230) Doubs.
Besse V Var.

Bessée ou *Bessée-sur-Durance-l'Argen-
tière* M ☒ Hautes-Alpes, pour l'Ar-
gentière 3 kil.
Bessèges M ☒ Gard.
Bessèges V Gard.
Biffer (6) (7), effacer les renvois corres-
pondants.
Béthune ☒ Pas-de-Calais.
Béthune I P (8) Pas-de-Calais.
Béthune V Pas-de-Calais.

Page 138, lignes 9, 16, 20, 31, 3 bis, 30 bis, 38 bis, 43 bis, 46 bis :

Beuzeville-Bréauté V Seine-Inférieure.
Bézards (Les) I P Loiret.
Béziers-Midi V Hérault.
Biercy I P (2) Seine-et-Marne.
Blainville-la-Grande 1 kil. Meurthe-et-
Moselle.

Blois ☒ (Voir p. 230) Loir-et-Cher.
Bogny I P (3) Ardennes.
Boisboudran I P (4) Seine-et-Marne.
Bciscommun M ☒ Loiret.
Bollène-la-Croisière, pour la Croisière
1 kil. Vaucluse.

Page 139, lignes 31, 2 bis, 8 bis, 11 bis, 12 bis, 27 bis, 30 bis, 39 bis :

Bonnelles M ☒ (R G) Seine-et-Oise.
Bons (Voir Chazey-Bons) Ain.
Biffer (2) et le renvoi correspondant.
Bordeaux N ☒ (Voir page 230) Gi-
ronde.
Bordeaux-Saint-Jean D Gironde.

Bordeaux-Saint-Clair-Château-sur-Epte
M Eure.
Bouc (Voir Port-de-Bouc) Bouches-du-
Rhône.
Boucé M ☒ Orne.
Bougival. Ec. Seine-et-Oise.

Page 140, lignes 4, 22, 33, 5 bis, 9 bis, 20 bis, 27 bis, 31 bis, 32 bis :

<p><i>Boulogne-sur-Mer</i> N ☒ (Voir page 230) Pas-de-Calais. <i>Bourdon</i> I P (1) Puy-de-Dôme. <i>Bourg-des-Comptes</i> (Voir Guichen- Bourg-des-Comptes) Ille-et-Vilaine. <i>Bourgneuf-la-Forêt</i> (Le) M ☒ Ma- yenne. <i>Bourgneuf-Touches</i> ou <i>Bourgneuf de Cha-</i></p>	<p><i>lon</i> (Le) M ☒ Saône-et-Loire, pour Touches 1 kil. <i>Bourgtheroulde</i> V Eure. <i>Bourron-Marlotte</i> M ☒ (3) Seine-et- Marne. <i>Bouscat</i> (Le) M ☒ Gironde. <i>Bousquet-d'Orb</i> (Le) M ☒ Hérault.</p>
--	--

Page 141, lignes 5, 20, 25, 32, 1 bis, 8 bis, 18 bis :

<p><i>Braisne</i> V D Aisne. <i>Brebères</i> I P (1) Pas-de-Calais. <i>Bréhat</i> (île) Sém. 2 kil. Côtes-du-Nord. <i>Brest</i> N ☒ (Voir page 231) Finistère. <i>Breuil-Blangy</i> V Calvados.</p>	<p><i>Brézé-S^t-Cyr- en-Bourg</i> { pour Brézé 2 kil. Maine- et-Loire. pour Saint-Cyr-en-Bourg 2 kil. Maine-et-Loire. <i>Bricon</i> 2 kil. Haute-Marne. <i>Brienon-sur Armançon</i> M ☒ Yonne.</p>
---	--

Page 12, lignes 4, 16, 20, 9 bis, 13 bis, 28 bis :

<p><i>Brives</i> I P (1) Mayenne. <i>Brosse-Auger- ville</i> (1a). { pour La Brosse, 2 kil. Loiret. pour Augerville, 3 kil. Loiret.</p>	<p><i>Brousseval</i> I P (2) Haute-Marne. <i>Buis-les-Baronnies</i> L ☒ Drôme. <i>Bully-les-Mines</i> I P (4) Pas-de-Calais. <i>Bussy</i> (usines) I P (5) Haute-Marne.</p>
---	---

Page 143, lignes 16, 19, 32, 45, 10 bis, 16 bis, 19 bis, 31 bis, 32 bis, 41 bis :

<p><i>Calais</i> N ☒ (voir page 231) (Pas-de- Calais). <i>Cabré-Roquebrune</i> V D Alpes-Mari- times. (et remettre à son ordre alphabétique). <i>Camaret</i> Sém. 1 kil. Finistère. <i>Camp de Châlons</i> (voir Mourmelon-le- Grand).</p>	<p><i>Cannet</i> (Le) M ☒ Alpes-Maritimes. <i>Cap Bénat</i> Sém. 2 kil. Var. <i>Cap Camarat</i> Sém. 2 kil. Var. <i>Cap d'Erquy</i> Sém. 2 kil. Côtes-du-Nord. <i>Cap Drammont</i> Sém. 2 kil. Var. <i>Cap Gris-Nez</i> Sém. 1 kil. Pas-de-Calais.</p>
--	--

Page 144, lignes 2, 5, 20, 28, 38, 13 bis, 25 bis, 47 bis :

<p><i>Cap Sepet</i> Sém. 3 kil. Var. <i>Capvern</i> M ☒ Hautes-Pyrénées. <i>Biffer</i> (1), effacer le renvoi correspondant <i>Carneille</i> (La) M ☒ Orne. (et remettre à son ordre alphabétique). <i>Carqueiranne</i> (commune d'Hyères) M ☒ Var.</p>	<p><i>Casabianda-Aléria</i> M Corse, pour Aléria 3 kil. <i>Castelsarrasin</i> ☒ Tarn-et-Garonne. <i>Castelsarrasin</i> I P (2) Tarn-et-Garonne. <i>Castelsarrasin</i> V Tarn-et-Garonne. <i>Cateau</i> (Le) ☒ Nord. <i>Cauroir</i> I P (3) Nord.</p>
---	--

Page 145, lignes 43, 5 bis, 3, 13 bis, 14 bis, 30 bis :

<p><i>Cercy-la-Four</i> 2 kil. Nièvre. <i>Cerisier</i> (Mine de) I P (2) Alpes-Mari- times. <i>Cerny-en-Laonnois</i> I P (3) Aisne.</p>	<p><i>Cérons</i> D Gironde. <i>Châble-Beaumont</i> (Le) M ☒ Haute- Savoie.</p>
---	--

Page 146, lignes 28, 32, 11 bis, 21 bis, 47 bis :

Châlons (Camp de) voir Mourmelon-le-Grand.
Chamant (Haras de) I P (1) Oise.
Champagnac-les-Mines M ☒ Cantal.

Lachamp-Condillac 1 kil. Drôme.
et remettre à son ordre alphabétique.
Chanceaux M Indre-et-Loire.

Page 147, lignes 4, 14, 20, 48 bis :

Chantenay-sur-Loire M ☒ Loire-Inférieure.
Paris (La Chapelle) D Seine.
(et remettre à son ordre alphabétique).

Chapelle-de-Guinchay (La) (voir Pontanvaux) Saône-et-Loire.
Château-de-Lonrai I P (2) Orne.

Page 148, lignes 25 bis :

Châtillon { pour Saint-Aubin, 3 kil. Deux-Sèvres. et supprimer la mention (2)
Saint-Aubin. { correspondante.

Page 149, lignes 39, 8 bis, 12 bis, 28 bis, 37 bis, 41 bis :

Chazey-Bons. { pour Bons, 1 kil. Ain.
 { pour Chazey. 3 kil. Ain.
Chenevrey V D Haute-Saône.
Chevilly V. Loiret.

Chenonceaux (château de) I P (2) Indre-et-Loire.
(2) Bureau.....M^{me} Pelouze
Chesnay (le) I P (3) Eure.
Chevry - Cossigny I P (4) Seine - et - Marne.

Page 150, lignes, 26 bis :

Clermont-Ferrand (observatoire) I P (1) Puy-de-Dôme.

Page 151, lignes 5, 33 bis, 35 bis :

Coetquidan (camp de) M^{re}. (1) Ille-et-Vilaine.
Conflans-Jarny, V D, Meurthe-et-Moselle.

Conflans-Sainte-Honorine, M C ☒ Seine-et-Oise.

Page 152, lignes 7, 21, 23 bis, 44 bis :

Contrexéville L/BC ☒ Vosges. Biffer (2) et effacer le renvoi correspondant.
Corbillière (château de la) I P (3) Loiret.
(3).....la correspondance spéciale de M. de Manneville.

Couéron V, Loire-Inférieure.
Courances (château de) I P (5) Seine-et-Oise.

Page 153, lignes 4, 14, 31, 48, 30 bis, 40 bis :

Paris-Courcelles, V, Seine (et remettre par ordre alphabétique.)
Couronne (la), V. Charente.
Courty, 1 kil, Puy-de-Dôme.

Cousances-aux-Forges M ☒, Meuse (et remettre à son ordre alphabétique.)
Crépy-en-Valois V. Oise.
Creusot (le) ☒ Saône-et-Loire.

Page 154, lignes 5, 9, 20 bis, 32, 36, 30 bis :

Croisière (la) voir Bollène-La Croisière, Vaucluse.
Croisset (commune de Canteleu) I P (1) Seine-Inférieure.
(1)...pour la correspondance spéciale du personnel de la distillerie.

Cusset L/BC ☒ Allier.
Dammartin ou Dammartin-en-Serve, M ☒ Seine-et-Oise.
Dampierre (château de) I P (3) Seine-et-Oise.
Dangu I P (4) Eure.

Page 155, lignes 7, 13, 36, 37, 38, 2 bis, 21 bis, 40 bis :

Délivrande (La)-Douvres M ☒ (R G) Calvados.
Denain (Hauts - fourneaux) I P (2) Nord.
Dijon Ec. Côte-d'Or.
Dijon (ville) V, Côte-d'Or.

Dijon (Porte-Neuve) V, Côte-d'Or.
Dissais-sur-Vienne, 1 kil. Vienne.
Domène, V, Isère.
Don-Annœulin M ☒ (6) Nord, pour Annœulin, 3 kil.

Page 156, lignes, 35, 22 bis, 25 bis, 34 bis :

Douvres (Voir la délivrande). Biffer (2), effacer le renvoi au bas de la page.
Dunkerque N/2 ☒ (voir page 231) Nord.

Dunkerque I. P. (3) Nord.
Durtol, D, Puy-de-Dôme.

Page 157, lignes, 4, 17, 34, 35, 39, 16 bis, 18 bis, 46 bis :

Écoche M C ☒ Loire.
Écuisses I P (1) Saône-et-Loire.
Elbeuf (ville), V, Seine-Inférieure.
Elbeuf (Saint-Aubin), V, Seine-Inférieure.
Embouchure-Adour M C Basses-Pyrénées.
Épinac M ☒ Saône-et-Loire.
Épinac I P (2) Saône-et-Loire.
Épinac V D Saône-et-Loire.

Épinal ☒ (voir page 231) Vosges. Biffer (3), effacer le renvoi correspondant.
Épinal, V, Vosges.
Escaudœuvres I P (4) Nord.
(4) Sucrerie centrale reliée au bureau de Cambrai pour la correspondance spéciale du directeur, M. Larivière.

Page 158, lignes 1, 16, 28, 29, 13 bis :

Éclimont I P (1) Eure-et-Loir et remettre à son ordre alphabétique.
Essonnes M ☒ Seine-et-Oise.
Essonnes I P (2) Seine-et-Oise.
Estrechoux, V, Hérault.

Estrée-Blanche I P (3) Pas-de-Calais.
(3) . . . pour la correspondance spéciale de MM. Gruyelle-Marchand.
Eurville (usines) I P (4) Haute-Marne.

Page 159, Lignes 3, 5, 11, 15, 7 bis, 15 bis, 32 bis :

Facture. D, Gironde.
Fains I P (1) Meuse.
Famars I P (4) Nord.
Faraman Sém. 3 kil. (5) Bouches-du-Rhône.
Fermes-des-Plants I P. (6) Charente,

Ferrières (château de) I P (7) Seine-et-Marne.
(7) Bureau d'intérêt privé relié à la gare d'Ozouer-la-Ferrière pour la correspondance spéciale de M. de Rothschild.
Ferté-Saint-Aubin (la) M ☒ Loiret.

Page 160, lignes 17, 23, 39, 42, 44, 9 bis, 36 bis, 38 bis :

Flamanville Sém. 2 kil. Manche.
Flavy-le-Martel M ☒ (R G) Aisne.
Flavy-le-Martel I P (1) Aisne.
Flixécourt M ☒ Somme.
Flixécourt I P (3) Somme.
(3) Bureau d'intérêt privé relié au bureau de Flixécourt etc.
Flohimont I P (4) Ardennes.
(4) Usine reliée au bureau de Givet, etc.

Florensac M C ☒ Hérault.
Folligny, V, Manche.
Fontenay-sous-Bois ☒ Seine. Biffer (5), effacer le renvoi correspondant.
Fontenay-Trésigny M ☒ (R G) Seine-et-Marne. Biffer (6), effacer le renvoi correspondant.

Page 161, lignes 1 et 2, 11, 21, 43, 6 bis, 15 bis, 20 bis, 29 bis, 37 bis :

Forcal-
queirret-
Garéoult. { pour Forcalqueirret, 2 kil.
Var.
pour Garéoult, 5 kil.
Var.

Fort-du-Plasne M ☒ Jura.

Foucart-Alvimare, V, Seine-Inférieure.

Frais-Marais I P (1) Nord

(1) Bureau d'intérêt privé relié au bureau de Douai pour la correspondance spéciale de MM. Groult et C^{ie}.

Franqui (la) I P (2) Aude.

Fresne-d'Argences I P (3) Calvados.

Fresnes près Claye-Souilly I P (4) Seine-et-Marne.

Frioul (Le) M (5) Bouches-du-Rhône.

(5) Le bureau de Frioul (Bouches-du-Rhône, dessert gratuitement le Frioul Frioul-Santé, et Frioul-Restaurant. Il dessert également Port-Frioul moyennant 0 fr. 50 cent. de frais d'express.

Frontenay-Rohan 1 kil. Deux-Sèvres.

Page 162, ligne 12 bis :

Gaudinière (château de la) I P (1) Loir-et-Cher.

(1) Bureau d'intérêt privé relié au bureau municipal de la Ville-aux-Clercs, etc.

Page 163, lignes 40, 42, 32 bis, 46 bis :

Glacières-de-Sylans I P (2) Ain.

Gleizé I P. (3) Rhône.

Gouzeaucourt M ☒ Nord.

Grand-Combe (La) I P (4) Gard.

Page 164, lignes 5, 11, 33, 47, 11 bis, 23 bis, 24 bis :

Grandes-Ventes (Les) M ☒ Seine-Inférieure.

Grand-Montrouge (Voir Montrouge) Seine.

Gravelines (1) Sém. Nord.

Renvoi (1) : Le Petit fort Philippe est desservi gratuitement par le sémaphore de Gravelines. Quant au grand fort Philippe, commune distincte, le service en est assuré moyennant

50 cent. de frais d'express. Les dépêches à destination de cette dernière localité devront porter l'indication éventuelle (X P).

Grenoble N/2 ☒ (voir page 231) Isère.

Grignon (école de) — Tiverval M Seine-et-Oise, pour Tiverval 2 kil.

Grotte-de-Lourdes I P (2) Hautes-Pyrénées.

Grougis M (R G) Aisne.

Page 165, Lignes 6, 8, 41, 23 bis, 29 bis :

Guichen-Bourg-des-Comptes, V, Ile-et-Vilaine.

Guignes-Rabutin M ☒ Seine-et-Marne.

Guignes-Rabutin I P (1) Seine-et-Marne.

Havre (Le) N ☒ (voir page 231) Seine-Inférieure. Biffer (4) effacer le renvoi correspondant.

Haye-Pesnel-La-Lucerne (La) V, Manche.

Hendaye, D, Basse-Pyrénées.

Page 166, lignes 26, 26 bis, 33, 38 bis, 40 bis, 42 bis :

Homme-d'Armes (L') I P (2) Drôme.

Hussigny-
God-
brange. { pour Hussigny 2 kil. Meurthe-et-Moselle.

{ pour Hussigny-Godbrange (usine) 1 kil. Meurthe-et-Moselle.

Yffiniac, V, Côtes-d'Or (et remettre à son ordre alphabétique).

Ile Chansey. Sém. 1 kil. Manche.

Ile Hoëdic. Sém. 1 kil. Morbihan.

Ile-du-Levant. Sém. 1 kil. Var.

Page 167, lignes 19, 2, 6, 25, 28, 35, 22 bis, 29 bis :

Ile-d'Yeu (voir Port-Joinville) Vendée, et remettre à son ordre alphabétique.

Ile-Pomègues (2) Sém. Bouches-du-Rhône, modifier le renvoi comme suit : Ce poste dessert le chantier de MM. Dupuy et Magnac et Saint-Estève, moyennant 3 francs de frais d'express.

Ile Sainte-Marguerite. Sém. et fort, Alpes-Maritimes, pour l'Ile 1 kil.

Isle (L) I P. (3) Vaucluse.

(3) Bureau d'intérêt privé relié au bureau de l'Isle-sur-Sorgue pour la correspondance spéciale de MM. Dumas frères, minotiers.

Isle-Adam-Parmain (L), pour Parmain 1 kil. Seine-et-Oise.

Isle-de-Seins (L) phare M 2. kil. Finistère.

Is-sur-Tille V, Côte-d'Or.

Ivry-centre ou *Ivry-sur-Seine* ☒ Seine.

Page 168, lignes 5, 11, 13, 17, 24, 17 bis, 39 :

Jasseines M Aube.

Janville, Ecl. (Oise).

(et remettre à son ordre alphabétique.)

Javerlhac, V, Dordogne.

Jazennes-Tauzac, D, Charente-Inférieure.

Joigny Ec. Yonne.

Juigné-sur-Sarthe, D, Sarthe.

Kerpenhir. Sém. 1 kil. Morbihan.

Page 169, lignes 8, 13, 17, 21, 2 bis, 3 bis, 8 bis, 18 bis :

Labouheyre, D, Landes.

Lacelle (La) V, Orne.

Ladignac (voir Trentels-Ladignac) Lot-et-Garonne.

Lafarge-du-Teil I P (1) Ardèche.

Magistère (La) V. Tarn-et-Garonne (et remettre à son ordre alphabétique).

Lamalou-les-Bains M ☒ (F. G) Hérault.

Biffer (4) effacer le renvoi correspondant.

Lamastre M ☒ Ardèche.

Lamothe, D, Gironde.

Lamothe-Sainte-Héraye (voir Mothe-Sainte-Héraye) (La) Deux-Sèvres.

Page 170, lignes 8, 20, 37, 42, 1 bis, 14 bis, 24 bis :

Lannemezan L ☒ (RG) Hautes-Pyrénées.

Laon ☒ (Voir page 231) Aisne.

Larivière I P. (2) Landes.

Larroque-d'Olmes M ☒ Ariège (et remettre à son ordre alphabétique).

Laruns M ☒ Hautes-Pyrénées. — Supprimer le renvoi correspondant.

Lautaret (Lc) M Hautes-Alpes. Biffer (4) effacer le renvoi correspondant.

Lavaldieu I P (5) Ardennes.

(5) . . . Directeur des forges de Mohon et Lavaldieu.

Page 171, lignes 6, 12, 42, 43, 2 bis, 20 bis, 37 bis :

Lens (Mines de) I P (1) Pas-de-Calais.

Lesconuil Sém. 1 kil. Finistère.

Lezan, 1 kil. Gard.

Lezat ou *Lezat-sur-Lèze M* ☒ Ariège.

Lézignan-la-Cébe M. Hérault.

Lieusaint I P (3) Seine-et-Marne.

Lille N ☒ (voir page 231) Nord.

Lille I P (4) Nord.

(4) Bureau d'intérêt privé relié au bureau central de Lille, etc.

Page 172, lignes 27, 45, 34 bis :

Livry (château de) I P (1) Seine-et-Marne.

Loix M (Ile-de-Ré) Charente-Inférieure.

Loos M ☒ Nord. Biffer (3) et effacer le renvoi correspondant.

Page 173, lignes 37, 46, 47.

Louvroil M ☒ Nord.

Luzech M ☒ (R G) Lot.

Luzech V, Lot.

Page 174, lignes 3, 3 bis, 5 bis, 12, 16, 17, 35, 23 bis.

Lyon N ☒ (voir page 231) Rhône.

Lyon (Parc-Tête d'or) I P (1) Rhône.

Neuve-Lyre (La) V. Eure.

et remettre à son ordre alphabétique.

Macinaggio L ☒ (2) Corse.

(2) Les mandats télégraphiques reçus par ce bureau sont payés par le bureau de poste de Rogliano : percevoir 3^f de frais d'express.

Madeline (La) M ☒ Nord.

Biffer (3) et le renvoi correspondant.

Mauleine-les-Soissons (La) I P (4) Aisne.

Mailleraie (La) voir Guerbaville-la-Mail-leraye Seine-Inférieure.

Maisy I P (7) Aisne.

(7) de MM. Pelletier, J. Lecat et C^e.

Page 175, lignes 3, 8, 28, 27 bis, 40 bis :

Manduel-Re-
dessan. { pour Manduel, 1 kil.,
Gard.
pour Redessan, 1 kil.,
Gard.

Mans (Le) N/2 ☒ Sarthe

Mans (Le) I P (1) Sarthe.

Mans (Le), V. Sarthe.

Marchais (château de) I P (2) Aisne.

Marigny-le-Cahouet Ec. Côte-d'Or.

Marly-les-Valenciennes I P (4) Nord.

Page 176, lignes 16, 17, 11 bis, 20 bis :

Marseille N ☒ (voir page 231) Bouches-du-Rhône.

Marseille Saint-Charles, V, Bouches-du-Rhône.

Mastre (La) Voir Lamastre, Ardèche.

Maubeuge ☒ Nord.

Maubeuge I P (1) Nord.

Maubeuge, V. Nord.

Page 177, lignes 1, 5, 11, 23, 33 bis :

Mayot, I P (1) Aisne.

(1) de MM. Blot et Delsarte.

Mazenay, I P (2) Saône-et-Loire.

Meaux ☒ Seine-et-Marne.

Meaux, I P (3) Seine-et-Marne.

Melle ou Melle-sur-Béronne ☒ Deux-Sèvres.

Melle, I P (4) Deux-Sèvres.

(4) pour la correspondance spéciale de MM. Pouvreau.

Mesnil-sur-l'Estrée (Le), M Eure.

Page 178, lignes 11 bis, 27 bis, 34 bis, 46 bis :

Miraumont, M ☒ (R G) Somme.

(et remettre à son ordre alphabétique.)

Missy-les-Pierrepont, I P (1) Aisne.

Pages 179, lignes 22 bis, 24 bis :

Montataire (forges) I P (1), Oise.

Mohon, I P (2) Ardennes.

Molène ou Isle-Molène, Sém, 1 kil., Finistère.

Montaren, 1 kil. Gard.

Montauban, D, Tarn-et-Garonne.

Page 180, lignes 10, 25 bis :

Montchanin (Usine) I P (1) Saône-et-Loire.

Montières-les-Amiens, I P (3), Somme.

Page 181, lignes 42, 43, 46, 5 bis :

Montpeyroux M ☒, Hérault.

Montpezat-sous-Bauzon M ☒, Ardèche.

Monpont ou Monpont-sur-l'Isle, M ☒ (R G) Dordogne.

et remettre à son ordre alphabétique.

Montredon (voir Labessonnié), Tarn.

Page 182, lignes 10, 28, 3 bis, 12 bis, 14 bis, 34 bis :

<p><i>Morcens-la-Gare</i> ☒, Landes. <i>Mosnac-Saint-Genis</i>, 1 kil., Charente-Inférieure. (A reporter à son ordre alphabétique.)</p>	<p><i>Mothe-Achard</i> (1a) V Vendée. (à reporter à son ordre alphabétique). <i>Mouéng</i> (Le) I P (2), Gironde. <i>Moulin-L blanc</i> (Le) I P (3), Ardennes. <i>Mousses</i> (Les) I P (4), Vosges.</p>
---	---

Page 183, lignes 22, 28, 31, 35, 42 bis :

<p><i>Nancy</i>, N/2 ☒ (voir page 231), Meurthe-et-Moselle. <i>Nantes</i>, N/2 ☒ (voir page 231), Loire-Inférieure.</p>	<p><i>Nanteuil-le-Haudouin</i>, M C ☒ (1) Oise. <i>Narbonne</i>, D, Aude. <i>Neu-moutiers</i> (château de) I P (3), Seine-et-Marne.</p>
--	---

Page 184, lignes 22, 38, 43, 4 bis, 16 bis, 39 bis, 40 bis :

<p><i>Neuville-au-Pont</i> (La), M ☒, (R G) Marne. <i>Nevian</i> M ☒, Aude. <i>Nice</i> N ☒ (voir page 231), Alpes-Maritimes. <i>Nice</i> I P (2), Alpes-Maritimes. <i>Nice</i>, V, Alpes-Maritimes.</p>	<p><i>Nîmes</i>, N/2 (voir page 231), Gard. (et supprimer la mention (3) correspondante.) <i>Neux-les-Mines</i>, I P (4), Pas-de-Calais. <i>Noisay</i>, D, Indre-et-Loire. <i>Noisiel</i>, I P (5), Seine-et-Marne.</p>
--	---

Page 185, lignes 3, 11, 16, 28, 5 bis, 8 bis, 10 bis :

<p><i>Nonancourt</i>, V, Eure. <i>Notre-Dame</i> I P (1) Aube. <i>Notre-Dame-de-Liesse</i> (voir Liesse) Aisne. <i>Nouvion-et-Catillon</i> I P (2) Aisne. <i>Noyal-Aigné</i>, V, Ille-et-Vilaine.</p>	<p><i>Noyant-Aconin</i> I P (3) Aisne. (3) correspondance des propriétaires MM. Georges Bertrand et C^{ie}. <i>Noyelles-sur-l'Escaut</i>, M, Nord. (Biffer (4), effacer le renvoi correspondant.)</p>
---	--

Page 186, lignes 29, 43, 5 bis, 7 bis, 12 bis, 15 bis, 29 bis, 31 bis, 36 bis :

<p><i>Oradour-sur-Vayres</i>, V, Haute-Vienne. <i>Orgeval</i> M ☒ (R G) Seine-et-Oise. (et remettre à son ordre alphabétique.) <i>Origny-Sainte-Benoîte</i> M ☒ Aisne. <i>Origny-Sainte-Benoite</i> I P (1) Aisne, (1) . . . pour la correspondance spéciale de MM. Lefebvre et Dupire. <i>Orléans</i> ☒ (voir page 231) Loiret. <i>Orpierre</i> M ☒ Hautes-Alpes. (A remettre à son ordre alphabétique.)</p>	<p><i>Ors</i> (île d'Oléron) I P (2) Charente-Inférieure. <i>Ouessant</i> (Creach) Sém., 3 kil., Finistère. <i>Oaistreham</i>. Sém., port et ville, 2 kil., Calvados. <i>Ourscamps—Chiry-Ourscamps</i>, M, Oise. Pour Chiry-Ourscamps, 3 kil.</p>
---	---

Page 187, lignes 7, 9, 45, 23 bis, 22 bis, 30 bis, 46 bis :

<p><i>Pacaudière</i> (I.a), V, Loire. <i>Pagny</i>, V D, Côte-d'Or. <i>Paris</i> N ☒ Seine (voir page 227). <i>Paris</i> (Orléans ceinture), V, Seine.</p>	<p><i>Paris</i> (Orléans), V, Seine. <i>Parmain</i> (voir Isle-Adam-Parmain) Seine-et-Oise. <i>Pau</i> N/2 ☒ Basses-Pyrénées.</p>
---	---

Page 188, lignes 8, 14, 17, 27, 29, 40, 6 bis, 8 bis, 21 bis, 28 bis, 29 bis, 36 bis :

Paulilles I P (2) Pyrénées-Orientales.
Payzac M ☒ Dordogne
 (et remettre à son ordre alphabétique).
Péage de Roussillon (Le), V. Isère.
Penchot, M, Aveyron.
Penmark, Sém., 3 kil., Finistère.

Périgueux (préfecture) I P (5) Dordogne.
Péronville, D, Eure-et-Loir.
Perpignan, D, Pyrénées-Orientales.
Pertuis Ec. (F. M^{nl}) Haute-Marne.
Pessac, D, Gironde.
Petit-Bourg I P (7) Seine-et-Oise.
Petite-Synthe I P (9) Nord.

Page 189, lignes 9, 24, 36, 44, 14 bis, 31 bis :

Pic-du-Midi-de-Bigorre I P (1) Hautes-Pyrénées.
Pierrefonds M ☒ Oise.
Pierrefonds I P (3) Oise.
 (3) Bureau d'intérêt privé relié au bureau de Pierrefonds pour la correspondance, etc.
Pin au Haras (Le) M ☒ Orne.

Pizou (Le) M ☒ Dordogne
 (et remettre à son ordre alphabétique).
Plaine-Saint-Denis ☒ Seine.
Plessis-Chenet (Le) — *Coudray-Montceau* M ☒ Seine-et-Oise, pour Coudray-Montceau, 2 kil.

Page 190, lignes 8, 22, 31, 36, 47, 6 bis, 7 bis, 9 bis, 10 bis, 11 bis, 16 bis, 19 bis, 23 bis, 24 bis, 28 bis :

Plouénan, V, Finistère.
Poinson-Beneuvre, V, Haute-Marne.
Pointe-de-Besnard (voir île de Besnard), Ile-et-Vilaine.
Pointe-de-Chassiron (île d'Oléron) Sém., 1 kil., Charente-Inférieure.
Pointe-de-Gávres, Sém., 1 kil., Morbihan.
Pointe-de-Landunvez, Sém., 3 kil., Finistère.
Pointe de Lervily, Sém., 1 kil., Finistère.
Pointe-de-Piviac, Sém., 2 kil., Loire-Inférieure.

Pointe-de-Plouézec, Sém., 6 kil., Côtes-du-Nord.
Pointe-de-Ploumanach, Sém., 2 kil., Côtes-du-Nord.
Pointe-de-Prinzel, Sém., 2 kil., Finistère.
Pointe-de-Saint-Cast, Sém., 3 kil., Côtes-du-Nord.
Pointe-Saint-Mathieu, Sém., 1 kil., Finistère.
Pointe-de-Socou, Sém., 1 kil., Finistère.
Pointe-du-Touquet, Sém., 1 kil., Pas-de-Calais.

Page 191, lignes 1, 15, 36, 40, 17 bis, 6 bis, 35 bis :

Pompey B^{se} (F M^{nl}) Meurthe-et-Moselle
 (et supprimer la mention (1) correspondante).
Pontanvaux-la-Chapelle-de-Guinchay, M ☒, pour la Chapelle 2 kil., Saône-et-Loire.
Pont-d'Ain, V, Ain.

Pont-de-Labcaume-Nicigles M ☒ Ardèche.
 Pour Nicigles, 1 kil.
Pont-de-Vred I P (2) Nord.
Pont-d'Ouilly — *Ouilly-le-Basset* M ☒ (R G) Calvados.
Ponthierry-Saint-Fargeau M ☒ Seine-et-Marne ; pour Saint-Fargeau, 4 kil.

Page 192, lignes 6, 18, 20, 30, 34, 36, 37, 1 bis, 6 bis, 11 bis, 13 bis, 27 bis, 29 bis, 40 bis :

Pontoux ou *Pontoux-sur-l'Adour* M C ☒ Landes.

Pont-Saint-Vincent Ec. (F M^{al}) — (R G) Meurthe-et-Moselle (et supprimer la mention (2) correspondante).

Pont-sans-Pareil (Le) (sucrerie d'Ardrès) I P (3) Pas-de-Calais.

Pornic L/BC ☒ Loire-Inférieure.

Port-à-Binson — *Marcuile-Port* M ☒ Marne. Pour Marcuile, 2 kil.

Port-Bail. Sém., 3 kil., Manche.

Port-Blanc, Sém., 2 kil., Côtes-du-Nord.

Port-de-la-Nouvelle (le) (voir Nouvelle) Aude.

Port-en-Bessin, le port et la ville, Sém., 2 kil., Calvados.

Port-Frioul (voir Frioul), Bouches-du-Rhône.

Port-Joinville ou *Ile d'Yeu* ou *le Bourg* ou *Port-Breton* M ☒ Vendée (Ile d'Yeu).

Poses (voir Amfreville-sous-les-Monts), Eure.

Poses (voir Anet), Eure.

Pouilly I P (4) Aisne.

Page 193, lignes 4, 12, 32, 43, 10 bis, 12 bis, 27 bis, 40 bis :

Pouliguen (Le) M ☒ Loire-Inférieure (7). (7) Service complet du 1^{er} juillet au 30 septembre.

Pouzin (Le), V. Ardèche.

Pré-Saint-Gervais (Le) (1) M ☒ Seine.

Prieuré-de-Baillon I P (3) Seine-et-Oise.

Proucy I P (4) Nord.

Puch (Le) I P (5) Gironde.

Puteaux ☒ Seine.

Biffer (6) effacer le renvoi correspondant.

Puyoo, D, Basses-Pyrénées.

Page 194, lignes 9, 10, 14, 19, 20, 25, 28, 30, 31 bis :

Querqueville, Sém., 1 kil., Manche.

Quervy-Pranzac (Le), D, Charente.

Quessy I P (2) Aisne.

(2) Bureau d'intérêt privé relié au bureau de Ternier, etc.

Queue-en-Brie (La) M ☒ Seine-et-Oise.

Queue-lez-Yvelines (La) M ☒ Seine-et-Oise.

Racquinghem (voir Wardrecques), Pas-de-Calais.

Raincy (Le) ☒ Seine-et-Oise.

Raissac-d'Aude M ☒ Aude.

Réaltort I P (4) Bouches-du-Rhône.

Page 195, lignes 7, 17, 25 bis, 41 bis :

Reims N/2 ☒ (voir page 231), Marne.

Remy (usines) I P (1) Oise.

Riscle, D, Gers.

Rivière-Thibouville (La) M ☒ (3) Eure.

Desservi pour les mandats télégraphiques par le bureau de poste de Nassandres.

Percevoir pour mandats et pour télégrammes adressés à Nassandres 1 franc de frais d'express et 50 centimes pour la sucrerie de M. Cartier.

Page 196, lignes 6 bis, 28 bis :

Rocourt (usines) I P (2) Aisne.

Ronchamp M ☒ Haute-Saône.

Ronchamp I P (1) Haute-Saône.

Ronchamp, V, Haute-Saône.

Page 197, lignes 7, 16, 19, 23, 11 bis :

Rosnay-l'Hôpital M ☒ Aube.

Roubaix N/2 ☒ Nord.

Rouen N/2 ☒ (voir page 231) Seine-Inférieure.

Rouen (Orléans), V, Seine-Inférieure, *Roussillon* M ☒ (R G) Isère (et remettre à son ordre alphabétique).

Page 198, lignes 45, 46, 4 bis, 24 bis, 25 bis, 44 bis :

Saint-André-des-Eaux, D, Loire-Inférieure.
Saint-André-le-Gaz 2 kil. Isère.
Saint-Antoine-du-Rocher 2 kil. Indre-et-Loire.

Saint-Aubin-Offranville. V. Seine-Inférieure.
Saint-Aubin-Jouxte-Boulleng (voir Martot) Seine-Inférieure.
Saint-Blimont I P (2) Somme.

Page 199, lignes 6, 23, 37, 5 bis, 34 bis, 37 bis, 46 bis.

Saint-Bonnet-le-Château V, Loire.
Saint-Céré L ☒ Lot.
Saint-Christau-Lurbe B M Basses-Pyrénées, pour Lurbe 3 kil.
Saint-Clar-sur-l'Elle M ☒ Gers.
Saint-Cyr-en-Bourg, voir Brezè-Saint-Cyr-en-Bourg.

Saint-Denis ou Saint-Denis-sur-Seine ☒ Seine.
Saint-Denis (magasins généraux) I P (1) Seine.
Saint-Denis V, Seine.
Saint-Denis-d'Héricourt (voir Héricourt-en-Caux) Seine-Inférieure.

Page 200, ligne 4, 25, 30, 33, 36, 38, 42, 7 bis, 8 bis, 15 bis, 29 bis, 30 bis, 45 bis.

Saint-Denis-Jargeau, pour Saint-Denis 1 kil. Loiret et supprimer la mention (1) correspondante.
Sainte-Énimie M ☒ Lozère.
Saint-Étienne N/2 ☒ (voir page 231) Loire.
Saint-Étienne-de-Baigorry, voir Baigorry Basses-Pyrénées.
Saint-Étienne-de-Montluc. V. Loire-Inférieure.
Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs V, Isère.
Saint-Étienne-du-Rouvray V, Seine-Inférieure.

Saint-Évrout-Notre-Dame-du-Bois V Orne.
Saint-Fargeau ☒ Yonne.
Saint-Florent ou Saint-Florent-en-Corse N/2 ☒ Corse.
Saint-Fraimbault-de-Prières V, Mayenne (et remettre à son ordre alphabétique).
Saint-Fraimbault-sur-Pisse M. ☒ Orne (à remettre à son ordre alphabétique).
Saint-Genest-d'Ambière M Vienne.

Page 201, lignes 3, 24, 23 bis,

Saint-Geniès-des-Mourgues D, Hérault.
Saint-Georges (Usine) I P (1) Sarthe.
Saint-Germainmont M C ☒ Ardennes.

Saint-Germainmont I P (3) Ardennes. (3) Bureau d'intérêt privé relié au bureau de Saint-Germainmont.

Page 202, lignes 2, 3, 29, 40, 19 bis, 27 bis, 32 bis.

Saint-Héauld M ☒ Loire.
Saint-Henri M ☒ commune de Marseille, Bouches-du-Rhône.
Saint-Irénée (Moulin de) I P (1) Ardennes.
(1) Moulin relié au bureau de Vouziers pour la correspondance spéciale de M. Feray.

Saint-Jean-du-Bruel M ☒ Aveyron (et remettre à son ordre alphabétique).
Saint-Jean-Saint-Nicolas (voir Pont-du-Fossé) Hautes-Alpes.
Saint-Julien-de-Clenay 1 kil. Côte-d'Or.
Saint-Julien ou Saint-Julien-Génevois ☒ Haute-Savoie.

Page 203, lignes 33, 40, 41, 38 bis, 47 bis.

Saint-Laurent-Saint-Auvant D Haute-Vienne.
Saint-Léger-de-Monbrillais D Vienne.
Saint-Léger-sous-Beuvray M ☒ Saône-et-Loire.

Saint-Mards-du-Fresne (1) 4 kil. Eure.
(1) expédiés de Saint-Mards-du-Fresne par la poste.
Saint-Martin-sur-Loire 1 kil. Maine-et-Loire.

Page 204, lignes 17, 20, 39, 30 bis, 35 bis.

Saint-Martin-de-Mailloc V, Calvados.
Saint-Martin de Seignaux M ☒ (R G) Landes.
Saint-Maur (camp de) par Vincennes, 2 kil. Seine.
Saint-Michel-sur-Orge 1 kil. Seine-et-Oise.

Saint-Nazaire ou Saint-Nazaire-sur-Loire ☒ Loire-Inférieure.
Saint-Nazaire I P (3) Loire-Inférieure.
Saint-Nazaire V. Loire-Inférieure.
(3) Bureau d'intérêt privé relié au bureau de Saint-Nazaire pour etc.....

Page 205, ligne 8, 10, 12, 36 bis, 39 bis, 40 bis, 45 bis.

Saint-Ouen ou Saint-Ouen-sur-Seine ☒ Seine.
Saint-Ouen I P (1) Seine.
Saint-Ouen (château de) I P (2) Seine-et-Marne.
Saint-Ouen (Usines Farcot) I P (3) Seine.
Saint-Priest-Taurion 1 kil. Haute-Vienne.

Saint-Quay Sém 1 kil. Côtes-du-Nord.
Saint-Quentin N/2 ☒ (voir page 231) Aisne.
Saint-Quentin I P (4) Aisne.
(4) Bureau d'intérêt privé relié au bureau de Saint-Quentin, etc.
Saint-Rambert-d'Albon 1 kil. Drôme.

Page 206, lignes 22, 20 bis.

Saint-Romans de Tousque-Moissac M Lozère, pour Moissac 3 kil.

Saint-Siméon-de-Bressieux I P (3) Isère.

Page 207, lignes 32, 31, 38, 20 bis, 31 bis, 36 bis.

Saint-Victor I P (1) Oise.
Saint-Victor-Thizy 1 kil. Loire.
Saint-Vincent-de-Tyrosse V, Landes.
Sains-Richaumont M ☒ Aisne.

Saloux-Salouel M ☒ Somme (et supprimer la mention (1) correspondante).
Salindres M ☒ R G. Gard
Salindres I P (3) Gard.
Salindres V D Gard.

Page 208, lignes 21, 47, 3 bis, 23 bis.

Sancerre (gare) Nièvre.
Sassy M Orne.

Sathonay (ville) par camp de Sathonay 1 kil. Ain.
Saulzoir I P (2) Nord,

Page 209, lignes 17 bis, 22 bis, 26 bis.

Sens, Est V, Yonne.
Septville I P (1) Seine-et-Marne.
Sérifontaine M ☒ Oise.

Sérifontaine I P (2) Oise.
Sérifontaine V, Oise.

Page 210, lignes 8 bis, 42 bis, 46 bis.

Sari-di-Porto-Vecchio L ☒ Corse (à remettre à son ordre alphabétique).
Souillac L ☒ Lot.

Soulanges Ec — Marne (F M^{al}) (et supprimer la mention (4) correspondante).

Page 211, lignes 3, 12 bis, 13 bis, 23 bis, 25, 35, 36, 35 bis.

Souppes M ☒ Seine-et-Marne.

Souppes I P (1) Seine-et-Marne.

(1) Bureau d'intérêt privé relié au bureau de Souppes pour la correspondance spéciale de M Ouvré.

Suresnes Ec. Seine.

Suresnes (C^{ie} des eaux) I P (4) Seine.

Sylans (Voir Glacières de).

Tabot (le) I P (6) Eure-et-Loir.

Tamaris I P (7) Gard.

Tamaris (voir Forges-d'Alais) Gard.

Tarbes D Hautes-Pyrénées.

Page 212, lignes 9, 19, 20, 30, 28, 32 bis, 31 bis.

Teil-d'Ardèche (le) M ☒ (R G) Ardèche.

Teil (le) I P (1) Ardèche.

Teil (le) Ardèche.

Terre-Blanche I P (2) Doubs.

Terre-Noire I P (3) Gard.

Teil (Lafarge du) (Voir Lafarge du) (et remettre à son ordre alphabétique et supprimer le renvoi 4).

Theil-Crisiers, pour Theil 2 kil. Yonne.

Thoré-a-Rochette D, Loir-et-Cher.

Thorens ou Thorens-Sales M ☒ Haute-Savoie.

Page 213, lignes 2, 5, 8, 43, 1 bis, 3 bis, 34 bis.

Thunimont Ec. (1) (F Mⁿ) Vosges, pour Thunimont village 2 kil.

Ticheville-le-Sap V, Orne.

Tiffauges (voir Torfou-Tiffauges) Maine-et-Loire.

Toulon (Préfecture maritime) I P (2) Var.

Toulouse N ☒ (voir page 231) Haute-Garonne.

Toulouse-Matabiau D, Haute-Garonne.

Tour-Saint-Louis (la) M (commune d'Arles) Bouches-du-Rhône.

Page 214, lignes 22 bis, 24 bis, 41, 36 et 37 bis, 39 bis.

Troyes (Preize) V, Aube.

Trie-Château M ☒ (R G) Oise (et remettre à son ordre alphabétique).

Ugny-le-Guy I P (3) Aisne.

Urcay (gare) Cher, pour Urcay-Ville 1 kil. Allier.

Uriage M/B C ☒ Isère.

Page 215, lignes 1, 41, 39 bis.

Ussat-les-Bains-Ornolac B M, Ariège.

pour { Ornolac d'en haut 3 kil.

{ Ornolac-Église 2 kil.

{ Ornolac d'en bas 2 kil.

et remettre à son ordre alphabétique.

Valentigney I P (1) Doubs.

Varades V, Loire-Inférieure.

Page 216, lignes 16, 32, 36 bis.

Varrains (voir Chacé-Varrains) Maine-et-Loire.

Vauchassis M ☒ (R G) Aube.

Vendanges-Saint-Priest V D, Loira.

Page 217, lignes 18, 44, 46, 31 bis, 31 bis, 39 bis.

Vernaison 1 kil. Rhône.

Versailles N/2 ☒ (voir page 231) Seine-et-Oise.

Versailles chantiers V, Seine-et-Oise.

Versailles rive droite V, Seine-et-Oise.

Versailles rive gauche V, Seine-et-Oise.

Veulettes B M (2) Seine-Inférieure.

Vezin (voir Charency-Vezin) Meurthe-et-Moselle.

Vic-Mireval 2 kil. Hérault.

Page 218, ligne 13.

Vierzon (1) ☒ Cher.

(1) Vierzon forges et Vierzon village n'ont pas de bureau télégraphique. Les dépêches à destination de ces deux localités doivent être ou mises

à la poste, ou portées par exprès moyennant une surtaxe de 1 franc pour le village et 1 fr. 50 cent. pour les forges.

Page 219, lignes 13, 31, 37, 8 bis, 25 bis, 36 bis.

Villenoy I P (2) Seine-et-Marne.
Villepreux-les-Claye V, Seine-et-Oise.
Villers-sire-Nicole I P (3) Nord.
Villiers-Neauphle D, Seine-et-Oise.

Villeneuve-la-Comtesse V. Charente-Inférieure.
Vinay V, Isère.

Page 220, lignes 4, 28, 31, 37 bis, 41, 39 bis.

Virieu-sur-Boubre 1 kil. Isère.
Gatti de Vivario M Corse (et remettre à ordre alphabétique).
Viviers M ☒ Ardèche.
Viviers (Voir Lafarge du Teil) (1) Ardèche.

Vulaine-Rigny-le-Ferron pour Vulaine 1. kil Aube, pour Rigny-le-Ferron V Aube.
Wardrecques-Racquinghem M ☒ Pas-de-Calais.
Wargnies-le-Grand I P (3) Nord.

Page 221, lignes 20, 18 bis, 20 bis.

Xertigny M C ☒ (3) Vosges.
(3) Bureau ouvert les dimanches et jours de fête de 7 heures ou 8 heures à 10 heures du matin et de 4 heures à 7 heures du soir.

Zainvillers I P (2) Vosges.
Zuydcoote Sém., 1 kil. Nord.

Page 230.

Blois Denis-Papin ☒.

Page 231.

Marseille Recette principale ☒ (2).

(2) . . . ce bureau ne fait qu'un service de départ.

Rouen Gambetta gare du Nord ☒.

Toulouse central rue du Poids-de-l'huile, 1 N ☒.

Toulouse rue de la République, 57 ☒.

Rectifier comme suit les adresses et indicatifs des bureaux-succursales établis dans Paris. Pages 227 et suivantes :

12...	Boulevard Beaumarchais, 68..	Boulevard Beaumarchais, 68..	mixte.
21...	Rue de la Bastille, 2.....	Rue de la Bastille, 2.....	mixte.
30...	Boulevard Diderot, 19.....	Boulevard Diderot, 19.....	mixte.
33...	Boulevard de l'Hôpital, 26...	Boulevard de l'Hôpital, 26....	mixte.
43...	Rue Littré, 22.....	Rue Littré, 22.....	mixte.
48...	Rue Sainte-Cécile, 7 (Comptoir d'escompte).....	Rue Sainte-Cécile, 7 (Comptoir d'escompte).....	mixte.
82...	Rue des Francs-Bourgeois, 29.	Rue des Francs-Bourgeois, 29.	mixte.
83...	Rue Bleue, 14.....	Rue Bleue, 14.....	mixte.
84...	Boulevard de Clichy, 83.....	Boulevard de Clichy, 83.....	mixte.
93...	"	Gare de Lyon N/2.....	"

ALGÉRIE.

Page 221, lignes 22, 24, 25, 26, 30, 31, 35, 36, 37, 22 bis, 23 bis, 25 bis, 27 bis, 32 bis :

Aïn-Abessa M ☒ Constantine.
 Aïn-Bessem M Alger.
 Aïn-el-Arba M ☒ Oran.
 Aïn-Guettar M^{re} Constantine.
 Aïn-Sidi-Foussef M^{re} Constantine.
 Aïn-Taya M ☒ Alger.
 Akbou (centre) M ☒ Constantine.

Alger N ☒ (voir page 232) Alger.
 Alma (L') M ☒ Alger.
 Ammi-Moussa M ☒ Oran.
 Arba (L') M ☒ Alger.
 Attatba M Alger.
 Azazga M Alger.
 Beni-Mansour M Alger.

Page 222, lignes 5, 11, 12, 14, 21, 25, 30, 34, 36, 37, 45, 49, 2 bis, 3 bis, 4 bis, 8 bis, 11 bis, 12 bis, 17 bis, 18 bis, 19 bis, 26 bis, 27 bis, 28 bis, 29 bis, 30 bis, 33 bis, 34 bis, 35 bis, 36 bis, 37 bis, 39 bis, 43 bis :

Boghar M ☒ Alger.
 Bordj-Menciael M ☒ Alger.
 Bou-Khanéfis M ☒ Oran.
 Bou-Saâda M ☒ Alger.
 Bourlika M Alger.
 Charon M Alger.
 Chellala M^{re} Alger.
 Coléah M ☒ Alger.
 Condé-Smendou M ☒ Constantine.
 Constantine N/2 ☒ (voir page 232) Constantine.
 Douéra M ☒ Alger.
 Duvivier M ☒ Constantine.
 El-Arricha M^{re} Oran.
 El-Arrouch M ☒ Constantine.
 El-Kseur M ☒ Constantine.
 Fort-National M ☒ Alger.
 Géryville M ☒ Oran.

Ghardaïa M^{re} Alger.
 Hamman-Bou-Adjar M Oran.
 Hamman-Rhira M Alger.
 Hennaya M ☒ Oran.
 Jemnapès M ☒ Constantine.
 Khenchela M ☒ Constantine.
 Kralsfallah M^{re} Oran.
 Kreider (Le) M^{re} Oran.
 Kroubs (Le) M ☒ Constantine.
 Lambessa M Constantine.
 Lamoricière M ☒ Oran.
 Lambèse M ☒ Constantine.
 Loumel M ☒ Oran.
 Magenta M Oran.
 Marengo M ☒ Alger.
 Ménerville (col de Beni-Aïcha) M ☒ Alger.
 Mers-el-Kébir M ☒ Oran.

Page 223, lignes 3, 11, 14, 17, 18, 19, 21, 26, 32, 33, 2 bis, 12 bis, 15 bis, 19 bis, 21 bis, 24 bis, 26 bis, 27 bis :

Mondovi M ☒ Constantine.
 Oran N/2 ☒ (voir page 232) Oran.
 Oued-Cham M Constantine.
 Oued-el-Hamman M ☒ Oran.
 Oued-Zenati M ☒ Constantine.
 Ouled-Rahmoun M ☒ Constantine.
 Palestro M ☒ Alger.
 Reghaïa (La) M ☒ Alger.
 Rouïba M ☒ Alger.

Saint-Aimé M ☒ Oran.
 Sainte-Barbe-du-Flélat M ☒ Oran.
 Sfissila M^{re} Oran.
 Sidi-Moussa M ☒ Alger.
 Staouéli M Alger.
 Tablat M Alger.
 Tarf M^{re} Constantine.
 Tenez M ☒ Alger.
 Teniet-el-Haad M ☒ Alger.

4^o Réouvertures.

Sont rouverts: les bureaux de } Royat B ☒ (Puy-de-Dôme),
 } Barèges B M ☒ (Hautes-Pyrénées).
 Sera ouvert le 1^{er} juin, le bureau de Saint-Christian B M (Basses-Pyrénées.)

5° Fermetures et suppressions.

- Page 130. Alvimare, V, Seine-Inférieure.
Page 131. Anizy-le-Château, V, Aisne.
Page 135. Baraques (Les) par Sém. Calais (1) Pas-de-Calais (et le renvoi correspondant).
Page 136. Beaumont, V, Seine-et-Marne.
Page 137. Bellegarde, V, Ain.
————— Belleville-les-Verdun, Ec., Meuse.
————— Bercy (parc de) M C (2) Seine (et supprimer le renvoi correspondant.)
————— Beycheville (voir Saint-Julien-du-Médoc) Gironde.
Page 138. Baigneville, V, Seine-et-Oise.
Page 140. Bourg-des-Comptes, V, Ile-et-Vilaine.
————— Boutancourt (4), par Nouvion-sur-Meuse, 5 kil., Ardennes (et le renvoi correspondant).
————— Bouzey, Ec. (5) Vosges.
Page 143. Calais, V, Pas-de-Calais.
Page 144. Carrières (Les), par Gouvieux, Oise.
Page 145. Cave (La), par Gouvieux, Oise.
Page 145. Cercié, 1 kil., Rhône.
Page 146. Châlons-sur-Marne (État), V, Marne.
Page 147. Chartreux (Les), par Petit-Quevilly, Seine-Inférieure.
Page 148. Châteauroux (État), V, Indre.
Page 149. Chaumont, par Gouvieux, Oise.
————— Chaussée (La), par Gouvieux, Oise.
Page 150. Cieurac, V, Lot.
————— Clermont (camp de), par Pont-du-Château, Puy-de-Dôme.
————— Clinchamps, V, Calvados.
Page 151. Condamine (La), par Monaco, principauté de Monaco.
Page 152. Consenvoie Ec. (1) Meuse (et la mention (1) correspondante).
————— Corgoloin (4) D, Côte-d'Or (et la mention (4) correspondante).
Page 154. Croix-Saint-Jacques (La) (2) Seine-et-Oise (et la mention (2) correspondante).
Page 155. Dieue Ec. (4) Meuse (et la mention (4) correspondante).
————— Domfront, V D, Sarthe.
Page 156. Dunkerque; D, Nord.
Page 157. Entraignes, 1 kil., Vaucluse.
Page 158. Escommes, Ec., Côte-d'Or.
Page 159. Faisanderie (La) (2) Seine-et-Oise (et la mention (2) correspondante).
Page 161. Fort Philippe (Grand et Petit), par Sém. Gravelines, Nord.
Page 160. Fonnouve, V, Tarn-et-Garonne.
Page 162. Galluis-la-Queue (voir La Queue-Galluis), Seine-et-Oise.
————— Ganuat (Orléans), V, Allier.
Page 163. Girancourt, Ec. (1) Vosges (et la mention (1) correspondante).
Page 165. Guibray (voir Falaise), Calvados.
Page 166. Hermitage (L'), V, Ile-et-Vilaine.
————— Heure (1) Somme (et la mention (1) correspondante).
Page 167. Isle ou Ile Bouchard (L'), V, Indre-et-Loire.
Page 168. Joigny, Ec. (1) Ardennes (et la mention (1) correspondante).
Page 169. Labarre ou Barre (La), V, Jura.
————— Lacroix (voir Bleré), Indre-et-Loire.

- Page 170. Laon, V, Aisne.
- Page 171. *Levezey*, (2) barrage, Ardennes (et la mention (2) correspondante)
 ———— Lille, V, Nord.
- Page 172. *Lœuilly-Villers-Faucon*, par *Sainte-Émilie-Villers-Faucon*, Somme.
- Page 173. *Luzech*, 2 kil., Lot. (Ligne 29 *bis*.)
- Page 174. *Lyon (Perrache)*, V D, Rhône.
 ———— *Migasin-du Censeau (Le)*, par *Censeau*, Jura.
 ———— *Magenta*, com. de *Dizy* (5), Marne (et le renvoi (5) correspondant),
 ———— *Mages (Les)*, 1 kil., Gard.
 ———— *Maisses*, 2 kil., Seine et Oise.
- Page 175. *Mareil-en-Franco* (3), Seine-et-Oise (et la mention (3) correspondante).
 ———— *Mathes (Les)*, M, Charente-Inférieure.
- Page 177. *Mercurey*, par le *Bourgneuf*, Saône-et-Loire.
- Page 180. *Monteux*, V, Vaucluse.
 ———— *Montigny* (4), barrage Ardennes (et la mention (4) correspondante).
- Page 182. *Mont-Valerien (Le)*, Seine.
- Page 183. *Nassandres* (2) Eure (et la mention (2) correspondante).
- Page 187. *Paris-Lyon*, D, Seine.
 ———— *Paris-Nord*, D, Seine.
- Page 188. *Perrière (château)* (1) Seine-et-Marne (et la mention (1) correspondante).
 ———— *Petit-Chouvert* (8), Saône-et-Loire (et la mention (8) correspondante).
 ———— *Prenchies* (4), Nord (et la mention (4) correspondante).
- Page 190. *Pointe de Biarritz*, Sém., Basses-Pyrénées.
 ———— *Ponte de Sainte-Marie*, sém., Bouches-du-Rhône.
- Page 192. *Pouilly* (5) Ec. Meuse (et la mention (5) correspondante).
- Page 193. *Presqu'île* (près *Arcachon*) (*La*) (2), Gironde (et la mention correspondante).
- Page 195. *Riva-Bella*, par sém. *Ouistreham*, Calvados.
- Page 196. *Rogliano* (3) ☒ Corse (et la mention (3) correspondante).
- Page 197. *Rouen (Martainville)*, V, Seine-Intérieure.
- Page 199. *Saint-Clair*, 1 kil., Rhône.
 ———— *Saint-Cyr*, (V. *Fondettes*), Indre-et-Loire.
 ———— *Saint-Denis*, 2 kil., Gironde.
- Page 200. *Saint-Flurent*, 1 kil., Gard.
- Page 202. *Saint-Joseph* (2) barrage Ardennes (et mention (2) correspondante).
- Page 203. *Saint-Lupercé*, V, Eure-et-Loir.
 ———— *Saint-Marcelin*, 3 kil., Loire.
- Page 207. *Saint-Thégonnec*, V, Finistère.
- Page 208. *Saussoy (Le)*, par *Couvieux*, Oise.
- Page 209. *Sept-Ponts*, V, Lot.
- Page 210. *Sirry Ec.* (3) Meuse (et la mention (3) correspondante).
 ———— *Sorcy*, Ec. Meuse.
- Page 213. *Touches*, par le *Bourgneuf*, Saône-et-Loire.
- Page 214. *Touquet (Le)*, par sém. *Pointe du Touquet*, Pas-de-Calais.
- Page 214. *Uf (L)* (2) barrage Ardennes (et la mention (2) correspondante).
- Page 215. *Vanne-Alcorps* (2) barrage Ardennes (et la mention (2) correspondante).
- Page 216. *Vaublanc (forges)*, par *Plémet*, Côtes-du-Nord.
- Page 217. *Vers en-Montagne*, 1 kil., Jura.
- Page 218. *Villedieu-les-Poêles (gare)*, par *Villedieu*, 1 kil., Manche.
- Page 221. *Witry ou Vitry-les-Reims M* ☒ Marne.
 ———— *Wygnehies ou Wignhies M C* (1) ☒ Nord.
- Page 222. *Il Matten ou Azazga M* Alger.

Page 230. Bordeaux (gare Saint-Jean) ☒ 06.
 ——— Bordeaux (gare de la Bastide) ☒ 07.
 Page 231. Grenoble (gare) ☒ 03.
 ——— Fives-Lille M.C ☒ 06.
 ——— Marseille (gare Saint-Charles, 06.
 ——— Toulouse (gare) ☒ 04.

DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES. — 1^{er} BUREAU.

CRÉATION DE RECETTES SIMPLES DES POSTES DE 4^e CLASSE.

DÉPARTEMENTS. 1	NOMS DES LOCALITÉS OÙ LES RECETTES doivent être établies. 2	DATES DES DÉCISIONS. 3	NUMÉROS D'ORDRE. 4
Charente-Inférieure.....	Saint-Trojan.....	7 avril 1884.....	7545
Cher.....	Germigny-1 ^{er} Exempt.....	<i>Idem</i>	7546
Haut-Rhin, rattaché au dé- partement de la Haute- Saône.....	Châtenois.....	<i>Idem</i>	7547
Saône-et-Loire.....	Crouat.....	<i>Idem</i>	7548
Savoie.....	Grésy-sur-Aix.....	<i>Idem</i>	7549
Seine-et-Oise.....	Saint-Gratien.....	<i>Idem</i>	7550
Haute-Garonne.....	Calmont.....	<i>Idem</i>	7551
Isère.....	Genas.....	<i>Idem</i>	7552
Maine-et-Loire.....	Saint-Martin-du-Bois.....	<i>Idem</i>	7553
Nord.....	Glageon (1).....	<i>Idem</i>	6523
Pas-de-Calais.....	Mondicourt (1).....	<i>Idem</i>	6527
Nord.....	Marquette.....	16 avril 1884.....	7556
Haute-Garonne.....	Senpouagnet.....	18 avril 1884.....	7560
Tarn.....	Saint-Pierre-de-Trévisse-et-Sénégats..	<i>Idem</i>	7561
Pyrénées-Orientales.....	Porté.....	<i>Idem</i>	7562
Sarthe.....	Bernay-en-Champagne.....	5 mai 1884.....	7563
Orne.....	Tanville.....	8 mai 1884.....	7565
Savoie.....	Challes.....	<i>Idem</i>	7566
Loire-Inférieure.....	Pornichet, section de Saint-Nazaire..	<i>Idem</i>	7567

(1) Facteur-boîtier municipal converti en recette simple des postes de 4^e classe.

DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES. — 1^{er} BUREAU.

BUREAUX DE POSTE TEMPORAIRES.

Il sera ouvert cette année, pendant la saison thermale, dans les localités

désignées au tableau ci-dessous, des bureaux de poste temporaires qui effectueront les mêmes opérations que les bureaux de poste permanents.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS où les bureaux temporaires seront établis.	DURÉE DE L'OUVERTURE des bureaux temporaires.		DURÉE TOTALE.	NUMÉROS d'ordre.
		Commencement.	Fin.		
1	2	3	4	5	6
Loire-Inférieure.....	Prefailles-la-Plaine.....	15 juin....	30 septemb.	3 mois 1/2.	6639
Puy-de-Dôme.....	Châteauneuf-les-Bains.....	16 juin....	15 septemb.	3 mois....	7422
<i>Idem</i>	Royat.....	25 mai....	30 septemb.	4 m. 7 j....	1763
Hautes-Pyrénées.....	Barrèges.....	16 mai....	15 octobre.	5 mois....	329
<i>Idem</i>	Saint-Sauveur-les-Bains.....	1 ^{er} juin...	30 septemb.	4 mois....	6430
Seine-Inférieure.....	Petites-Dalles.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	4 mois....	7544

CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS DE POSTE MUNICIPAUX, EN EXÉCUTION DES ARRÊTÉS ORGANIQUES DES 30 MARS ET 15 JUIN 1879.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS où les bureaux doivent être établis.	NATURE DES BUREAUX.	DATES des DÉCISIONS.	NUMÉROS d'ordre.
1	2	3	5	6
Vendée.....	Commequiers.....	Facteur-boîtier municipal.	7 avril 1884...	7554
Hérault.....	Saint-Gely-du-Fesc.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	7558
Nièvre.....	Alligny-près-Cosne.....	<i>Idem</i>	18 avril 1884.	7559
Charente-Inférieure..	Saint-Ciers-du-Taillon.....	Recette municipale....	5 mai 1884....	7564
Doubs.....	Saône.....	<i>Idem</i>	8 mai 1884....	7568

Par décision ministérielle en date du 31 mars 1884, une recette mixte des Postes a été créée à Toulouse. Cette nouvelle recette a pris la dénomination de « Toulouse-Place-Dupuy » et le n° d'ordre 7555.

Par décision ministérielle en date du 16 avril 1884, un établissement de facteur-boîtier sur les fonds de l'État a été créé dans la commune de Morieres (Vaucluse). Cet établissement a pris le n° d'ordre 7557.

Par décision ministérielle en date des 16 avril et 5 mai 1884, les bureaux de poste de Saint-Sauveur-sur-Douve (Manche), Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône), La Celle-Bruère (Cher), et Briennon-l'Archevêque (Yonne), prendront à l'avenir la dénomination de *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, *Sainte-Foy-la-Mulatière*, *Bruère-Allichamps* et *Briennon-sur-Armançon*, c'est-à-dire le nom officiel des localités dans lesquelles ces bureaux sont situés.

Par décision ministérielle en date du 28 avril 1884, un bureau de distribution-entrepôt a été créé à Oued-Fergoug (Oran), en remplacement de l'établissement de même nature supprimé à Bouchouch.

DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES. — BUREAU DE LA DISTRIBUTION.

CHANGEMENTS DANS LA CIRCONSCRIPTION DE BUREAUX DE POSTE

Les directeurs sont autorisés à communiquer le présent tableau aux éditeurs de journaux qui seraient disposés à reproduire dans leurs colonnes les renseignements y contenus, comme étant de nature à intéresser le public.

L'Administration rappelle que les changements dans la circonscription de bureaux de poste doivent être exactement portés au Dictionnaire des postes.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES COMMUNES ou autres localités.	BUREAUX QUI LES DESSERVENT en ce moment.	BUREAUX QUI LES DESSERVIRONT à l'avenir.
1	2	3	4
Aisne.....	Bucy-les-Pierrepont..... Ehouléau..... Clermont.....	Notre-Dame-de-Liesse... Montcornet.....	Bucy-les-Pierrepont (1).
Alpes (Hantes).....	Fouillouse..... Sigoyer.....	La Saulce-des-Alpes....	Tallard.
	Remilly-Aillicourt..... Angecourt..... Pont - Maugis,) gare.....) Commune	Sedan.....	Remilly-Aillicourt (1).
Ardennes.....	Port-Sec.....) Maison-Hutin...) de Remilly- Maison-du-Bac.) Aillicourt.	Sedan.....	Except Sédan.
	Vivier-au-Court..... Issancourt-Rumel..... Villo-sur-Lumes.....	Virgine-au-Bois..... Mézières.....	Vivier-au-Court (1).
	Sainte-Marguerite-de-Viette.. Montviette..... Saint-Georges-en-Auge.....	Livarot..... Saint-Pierre-sur-Dives...	Sainte-Marguerite-de- Viette (1).
Calvados.....	Formigny..... Aignerville..... Surrain..... Russy.....	Trévières.....	Formigny (1).
Corse.....	Grosseto-Prugna..... Albitreccia.....	Sainte-Marie-Sicche....	Grosseto-Prugna (1).
Côte-d'Or.....	Voullaines.....	Recey-sur-Ource.....	Voullaines (1).
Dordogne.....	Mensignac.....	Razac-sur-l'Isle.....	Saint-Astier.
Isère.....	Le Gua..... Les Saillants...) Commune Lo Genourey...) du Vif.	Vif.....	Le Gua (1). Except le Gua. Idem.
Jura.....	Saint-Lupicin..... Ravilloles.....	Saint-Claude-du-Jura...	Saint-Lupicin (1).
Loire-Inférieure.....	La Plaine..... Bouvron.....	Pornic..... Savenay.....	La Plaine (1). Bouvron (1).
Nord.....	Saint-Maurice-lès-Lille, com- mune de Lille..... Mons-en-Basail.....	Lille-Fives..... Lille.....	Saint-Maurice-lès- Lille (1).

(1) Bureau du poste de nouvelle création.

DÉPARTEMENTS. 1	NOMS DES COMMUNES ou autres localités. 2	BUREAUX QUI LES DESSERVENT en ce moment. 3	BUREAUX QUI LES DESSERVIRONT à l'avenir. 4
Oise.....	Boulaies, commune de Méru.	Except Andevillo.....	Méru.
Savoie (Haute).....	Sciez..... Excenevex..... Yvoire.....	Thonon..... Douvaine.....	Sciez (1).
Seine-Inférieure.....	Mesnil Esnard..... Blossville-Bonsecours..... Val-d'Euaplet, commune de Blosseville-Bonsecours.....	Rouen..... Rouen.....	Mesnil-Esnard (1). Except Rouen.
Vosges.....	Malavoie (maison forestière), commune de Vouzey.....	Châtenois.....	Except Neufchâteau.
Yonne.....	La Charité, commune d'Y- rouerre.....	Except Noyers-sur-Serein.	Tonnerre.

(1) Bureau de poste de nouvelle création.

ANNOTATIONS À TRANSCRIRE TEXTUELLEMENT AU DICTIONNAIRE DES POSTES.

PAGES. 1	COLONNES. 2	CHANGEMENTS À OPÉRER. 3
1384	3	Val-d'Euaplet (Seine-Inférieure), etc. Biffer : « commune de Rouen », et y substituer : « commune de Blosseville-Bonsecours ».
1271	1	Saint-Louis [Tour de] (Bouches-du-Rhône), commune d'Arles. Biffer le reste de l'article, et ajouter : « voir Tour-Saint-Louis ».
1354	1	Tour-Saint-Louis [la] (Bouches-du-Rhône), etc. Ajouter à la fin de l'article : « Exc. Fos ».
450	1	Dardat (Allier), etc. Substituer à Dardat la dénomination : « Dardat-Larequille ».
198	1	Brienon (Yonne), etc. Substituer à Brienon la dénomination : « Brienon-sur-Armençon », et biffer dans le corps de l'article la dénomination de Brienon-l'Archevêque.
1307	2	Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche). Rédiger l'article ainsi qu'il suit : « Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche), arrondissement de Valognes, chef-lieu de canton, 2,659 habitants. ☒ ».
1307	2	Saint-Sauveur-sur-Douve, etc. Biffer tout l'article.
775	1	Intercaler : « Malavoie (Vosges), maison forestière, commune de Vouzey. — Exc. Neufchâteau. »
1160	3	Intercaler : « Saillants [les] (Isère), commune de Vif. — Exc. le Gua. »
502	2	Fives (Nord), commune de Lille, etc. Ajouter : « ☒ » à la fin de l'article.
735	1	Intercaler : « Lille-Fives (Nord), voir Fives. »
735	1	Intercaler : « Lille-Saint-Maurice (Nord), voir Saint-Maurice-lès-Lille ».
1098	2	Remilly (Ardennes), etc. Substituer à Remilly : « Remilly-Aillicourt ».
1038	3	Intercaler : « Pont-Maugis (Ardennes), gare, commune de Remilly-Aillicourt. — Exc. Sedan. »
1045	2	_____ « Post-See (Ardennes), commune de Remilly-Aillicourt — Exc. Sedan. »
769	3	_____ « Maison-Hutin, idem. »
769	3	_____ « Maison-du-Bac, idem. »
1286	2	Intercaler : « Saint-Maurice-lès-Lille (Nord), commune de Lille. — ☒ »
918	1	Intercaler : « Nantes, rue Lanoue (Loire-Inférieure), commune de Nantes. — ☒ »
918	1	_____ « Nantes, rue Rollin (Loire-Inférieure), commune de Nantes. — ☒ »

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — 2^e BUREAU. —
CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE.

BÂTIMENTS EN PARTANCE

POUR LES COLONIES ET AUTRES PAYS D'OUTRE-MER.

NOTA. Le Ministère des Postes et des Télégraphes fait tout ce qui est en son pouvoir pour connaître la date réelle du départ des bâtiments en partance pour les Colonies et autres pays d'outre-mer; mais il ne saurait affirmer cependant que les bâtiments ci-après désignés partiront exactement aux jours indiqués.

Les Directeurs sont autorisés à communiquer le présent tableau aux éditeurs de journaux qui seraient disposés à reproduire dans leurs feuilles les renseignements y contenus, comme étant de nature à intéresser le public.

St. signifie steamer ou bâtiment à vapeur. — V. signifie bâtiment à voiles. — C. signifie commerce.

NUMÉROS d'ordre.	DESTINATIONS.	DATES des départs.	PORTS de départ.	NOMS des bâtiments.	NATURE des bâtiments.	CAPITAINES, armateurs ou agents.
1	2	3	4	5	6	7
§ 1 ^{er} . — <i>Bâtiments partant des ports de France pour les Colonies françaises (1).</i> (Section 1 du Tarif international.)						
1	Pointe-à-Pitre.....	1 ^{er} juin....	Le Havre..	Panama.....	V.	H. Auger.
2	Martinique.....	1 ^{er}	Idem.....	Fleur-de-Marie.	Idem.....	D. Auger.
3	Idem.....	25.....	Idem.....	Cécile-Auger...	Idem.....	Idem.
4	Gabon.....	20.....	Idem.....	Saint-Antoine..	Idem.....	E. Mulot et C ^{ie} .
§ 2. — <i>Bâtiments partant des ports de France pour les pays étrangers faisant partie de l'Union postale (1).</i> (Sections 1 et 2 du Tarif international.)						
1	Bahia.....	2 juin....	Le Havre..	Ville-de-Maccio.	Vapeur....	Chargeurs réunis.
2	Idem.....	17.....	Idem.....	Ville-de-Victoria	Idem.....	Idem.
3	Buenos-Ayres.....	8.....	Idem.....	Ville-de-Rosario.	Idem.....	Idem.
4	Idem.....	15.....	Idem.....	Rio-Negro.....	Idem.....	Idem.
5	Idem.....	30.....	Idem.....	Pampa.....	Idem.....	Idem.
6	Curacao.....	24.....	Idem.....	Borussia.....	Idem.....	Brostrom.
7	Caracas et la Guayra	10.....	Idem.....	Holsatia.....	Idem.....	Idem.
8	Idem.....	24.....	Idem.....	Borussia.....	Idem.....	Idem.
9	Les Cayes.....	24.....	Idem.....	Borussia.....	Idem.....	Idem.
10	Colon.....	10.....	Idem.....	Holsatia.....	Idem.....	Idem.
11	Idem.....	24.....	Idem.....	Borussia.....	Idem.....	Idem.

(1) Les habitants de la France peuvent expédier par cette voie des correspondances de toute nature aux conditions indiquées par les sections 1 et 2 du Tarif international.

NUMÉROS d'ordre.	DESTINATIONS.	DATÉS des départs.	PORTS de départ.	NOMS des bâtiments.	NATURE des bâtiments.	CAPITAINES, armateurs ou agents.
1	2	3	4	5	6	7
12	Gonaïves.....	10 juin ...	Lo Havre..	Holsatia.....	Vapeur....	Brostrom.
13	Guayaquil.....	1 ^{er}	<i>Idem</i>	Cécilie.....	V.....	L. Marandé et C ^{ie} .
14	Jacmel.....	24.....	<i>Idem</i>	Borussia.....	Vapeur....	Brostrom.
15	Lima.....	1 ^{er}	<i>Idem</i>	Arctique.....	<i>Idem</i>	E. Bossière.
16	Lisbonne.....	2.....	<i>Idem</i>	Ville-de-Macéio.	<i>Idem</i>	Chargeurs réunis.
17	<i>Idem</i>	17.....	<i>Idem</i>	Ville-de-Victoria	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
18	<i>Idem</i>	25.....	<i>Idem</i>	Ville-de-Para...	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
19	Montevideo.....	8.....	<i>Idem</i>	Ville-de-Rosario.	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
20	<i>Idem</i>	15.....	<i>Idem</i>	Rio-Négro.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
21	<i>Idem</i>	30.....	<i>Idem</i>	Pampa.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
22	Mayaguez (Porto- Rico).	24.....	<i>Idem</i>	Borussia.....	<i>Idem</i>	Brostrom.
23	Para, Céara et Ma- ragnan.	25.....	<i>Idem</i>	Ville-de-Para..	<i>Idem</i>	Chargeurs réunis
24	Port-au-Prince....	10.....	<i>Idem</i>	Holsatia.....	<i>Idem</i>	Brostrom.
25	<i>Idem</i>	30.....	<i>Idem</i>	Allemania.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
26	Ponce (Porto-Rico).	24.....	<i>Idem</i>	Borussia.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
27	Pernambuco.....	2.....	<i>Idem</i>	Ville-de-Macéio.	<i>Idem</i>	Chargeurs réunis.
28	<i>Idem</i>	17.....	<i>Idem</i>	Ville-de-Victoria	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
29	Progreso.....	30.....	<i>Idem</i>	Allemania.....	<i>Idem</i>	Brostrom.
30	Puerto-Plata.....	10.....	<i>Idem</i>	Holsatia.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
31	Rio-de-Janeiro....	2.....	<i>Idem</i>	Ville-de-Macéio.	<i>Idem</i>	Chargeurs réunis.
32	<i>Idem</i>	17.....	<i>Idem</i>	Ville-de-Victoria	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
33	Sau-Juan (Porto- Rico).	10.....	<i>Idem</i>	Holsatia.....	<i>Idem</i>	Brostrom.
34	<i>Idem</i>	24.....	<i>Idem</i>	Borussia.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
35	Santo-Domingo....	24.....	<i>Idem</i>	Borussia.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
36	Saint-Thomas.....	10.....	<i>Idem</i>	Holsatia.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
37	<i>Idem</i>	24.....	<i>Idem</i>	Borussia.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
38	Tampico.....	30.....	<i>Idem</i>	Allemania.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
39	Ténériffe.....	15.....	<i>Idem</i>	Rio-Négro.....	<i>Idem</i>	Chargeurs réunis.
40	<i>Idem</i>	30.....	<i>Idem</i>	Pampa.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
41	Savanilla.....	10.....	<i>Idem</i>	Holsatia.....	<i>Idem</i>	Brostrom.
42	<i>Idem</i>	24.....	<i>Idem</i>	Borussia.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
43	Valparaiso.....	1 ^{er}	<i>Idem</i>	Arctique.....	<i>Idem</i>	E. Bossière.
44	Vera-Cruz.....	30.....	<i>Idem</i>	Allemania.....	<i>Idem</i>	Brostrom.

FAITS DIVERS.

ACTES DE PROBITÉ.

M. JACQUAND, facteur des télégraphes à Lyon-Central, a trouvé, dans la salle d'attente, un porte-monnaie contenant 91 francs et divers papiers, qu'il a remis aussitôt au commis de service au guichet. Ce porte-monnaie a été réclamé par son propriétaire.

M. MARTIN, facteur rural à Chauvigny (Vienne), a rendu à la personne intéressée un billet de banque de 50 francs, trouvé par lui en cours de tournée.

M. LABBÉ, facteur rural à Maule (Seine-et-Oise), a remis à sa receveuse une pièce de 20 francs qu'il avait trouvée sur la voie publique.

M. CHIRON, facteur rural à Audiencourt (Doubs), a trouvé, en cours de tournée, une somme de 43 fr. 40 qu'il s'est empressé de remettre à sa receveuse.

M. BIDAUX, facteur local à Gouvieux (Oise), a rendu à son propriétaire un porte-monnaie contenant 55 francs, trouvé par lui en cours de tournée. Il a refusé toute récompense.

M. MESSENGER, commis à Brest-Central, a remis à son receveur un portefeuille contenant trois billets de banque de 100 francs, qu'il avait trouvé sur la tablette du guichet. Ce portefeuille a été restitué à son propriétaire.

M. MORAND, facteur rural à Châteauneuf-sur-Cher (Cher), a déposé entre les mains de sa receveuse un sac contenant divers objets d'une valeur de 100 francs environ, qu'il avait trouvé en cours de tournée. Ce sac a été remis à son propriétaire.

M. POMPON, facteur à Paris (Recette principale), a trouvé dans la salle d'attente du bureau n° 48 un billet de banque de 50 francs qu'il a remis au commis de service au guichet. Ce billet a été réclamé par son propriétaire.

M. WELTZER, commis à Paris (bureau n° 68) a trouvé, dans la salle d'attente, une bourse contenant 15 fr. 70 qu'il a déposée au commissariat de police du quartier.

M. FLOCON, receveur à Paris (bureau n° 68), a remis à la personne intéressée une bourse à mailles d'argent contenant 53 francs, qu'il avait trouvée dans la salle d'attente.

M. MICHEL, facteur rural à Saint-Pierre-de-Plesguen (Ile-et-Vilaine), ayant trouvé, en cours de tournée, une montre en argent, s'est empressé d'en rechercher le propriétaire et de la lui restituer.

M. TELLIERE, facteur rural à Vacluse (Vaucluse), s'est empressé de rendre à la personne qui l'avait perdue, une lettre contenant 200 francs en billets de banque, trouvée par lui sur la voie publique.

M. MOINE, facteur rural à Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or), a rendu à la personne intéressée une somme de 50 francs qu'il avait reçue en trop, par mégarde, dans un paiement. M. Moine s'est déjà distingué en pareille circonstance.

M. SAINTIN, facteur tubiste au bureau de la place du Louvre, à Paris, s'est empressé de rendre à la personne qui l'avait oublié sur la tablette du guichet, un porte-monnaie contenant 100 francs.

Le jeune facteur des télégraphes SIMON, attaché au bureau n° 69, à Paris, a remis à son receveur un porte-monnaie contenant 23 fr. 50 qu'il avait trouvé sur la tablette du guichet. Ce porte-monnaie a été restitué à son propriétaire.

M. DESCAZEUX, facteur des télégraphes à Bordeaux-Bourse, a trouvé dans la

salle d'attente un portefeuille contenant 300 francs qu'il s'est empressé de déposer à la mairie. Ce portefeuille a été réclamé par son propriétaire et M. Descazeaux a refusé la récompense qui lui était offerte.

M. FRAY, facteur rural à la Boussac (Ille-et-Vilaine), ayant trouvé, sur la voie publique, un porte-monnaie contenant 130 francs s'est empressé de le déposer entre les mains de son receveur. Ce porte-monnaie a pu être rendu à son propriétaire.

M. PÉRON, facteur de ville à Quimper (Finistère), a rendu à la personne intéressée une somme de 100 francs qu'il avait reçue en trop en opérant un recouvrement.

M. TAULEIGNE, surnuméraire à Beaune (Côte-d'Or) ayant trouvé, sur la voie publique, une somme de 500 francs en billets de banque, s'est empressé d'en rechercher le propriétaire et de la lui faire restituer.

M. JAMBIER, facteur à l'Île-Bouchard (Indre-et-Loire), a trouvé, en cours de tournée, une somme de 472 francs, qu'il s'est empressé de rendre à la personne qui l'avait perdue. Il a refusé toute récompense.

ACTES DE DÉVOUEMENT.

MM. BARRÈRE, facteur local à Casteljaloux (Lot-et-Garonne); REMOUÉ, facteur rural à la Gravelle (Mayenne); DELAÏÈRE, facteur des télégraphes à Poissy (Seine-et-Oise); KERJEAN, courrier auxiliaire des postes à Quimper (Finistère); NÉVOT, commis des télégraphes à Soussse (Tunisie) et MONTAGNE, facteur rural à Saint-Julien-Chapteuil (Haute-Loire), ont fait preuve de courage et de dévouement en arrêtant des chevaux emportés. M. Montagne s'est déjà distingué plusieurs fois dans des circonstances analogues.

MM. STAYNE, facteur local à Montignac (Dordogne); MARIN, facteur local à Ballots (Mayenne) et TRUCHET, facteur rural à Saint-Étienne-en-Dévoluy (Hautes-Alpes), se sont particulièrement distingués dans des incendies.

M. VIGNAL, chargeur à Brive (Corrèze), s'est porté au secours d'un jeune homme qui était tombé accidentellement dans la Corrèze et qui se serait infailliblement noyé sans la courageuse intervention de ce sous-agent.

M. GIACOBBI, facteur distributeur à Paris (bureau n° 67), a fait preuve de dévouement en 1883, en se portant au secours d'un vieillard atteint par les flammes.

M. ROGRON, facteur à Germainville (Eure-et-Loir), a retiré d'une mare un enfant qui y était tombé accidentellement.

M. CADARS, facteur rural à Saint-Julien-d'Empave (Aveyron), a fait preuve d'initiative en arrêtant un malfaiteur. Ce sous-agent s'est également distingué en 1840, en retirant d'un ruisseau une personne en danger de se noyer et, en 1881, dans un incendie.

MM. LAFON, courrier convoyeur, et VIÉ, facteur des télégraphes à Béziers (Hérault), ont contribué pour une large part au sauvetage de plusieurs personnes en danger de se noyer.

M. DEFFORGES, facteur local à Francheval (Ardennes), a sauvé d'une mort imminente un enfant surpris par les flammes.

M. DURAND, conducteur du service des dépêches de Villecomtal à Espalion, a été victime d'une tentative d'assassinat dans la nuit du 18 au 19 avril dernier et a reçu un coup de feu à la tête. M. Durand a fait preuve d'énergie et de courage en n'abandonnant pas, malgré la gravité de sa blessure, les dépêches confiées à ses soins.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS.

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.
			fr.			fr.
MM. Bruni.....	Inspecteur...	Caen.....	4,500	Inspecteur..	Versailles.....	4,500
Monnier.....	Sous-Inspect ^r	Versailles.....	3,500	Sous-inspect ^r	Caen.....	3,500
Dupray.....	Contrôleur..	Paris, direction ré- gionale.	4,000	Contrôleur..	Vérification et récep- tion du matériel.	4,000
Godfroy.....	<i>Idem</i>	Brest.....	2,500	<i>Idem</i>	Paris, dir. régionale	2,500
Constant.....	Com. princ..	Paris, central....	2,700	<i>Idem</i>	Brest.....	3,000
Baradel.....	Commis....	Paris, central....	2,400	<i>Idem</i>	Tulle.....	2,500
Maurel.....	C. P. de di- rection.	Marseille.....	3,000	Com. prin. de direction.	Avignon.....	3,000
Rodet.....	<i>Idem</i>	Avignon.....	2,700	<i>Idem</i>	Marseille.....	2,700
Dauce.....	Commis.....	Versailles, direction départementale.	1,800	Commis.....	Nantes, direction départementale.	1,800
Jonas.....	Commis de direction.	Nantes, direction départementale.	2,100	Commis de direction.	Versailles, direction départementale.	2,100
Fauque.....	C. P. de di- rection.	Châlons-sur-Marne.	2,700	<i>Idem</i>	Châlons-sur-Marne.	2,700
Tamalet.....	Com. ambul ^t .	Lig. de la Méditerr.	1,800	<i>Idem</i>	Marseille.....	1,800
Magail.....	Commis.....	Saint-Etienne, re- cette principale.	2,100	<i>Idem</i>	Ajaccio.....	2,100
Legier - Des- granges.	<i>Idem</i>	Paris, poste central.	1,500	Commis.....	Dir. du personnel..	1,600
Deport.....	<i>Idem</i>	Alger, place du Gou- vernement.	1,500	<i>Idem</i>	Direct. de la comp- tabilité.	1,600
M ^{me} veuve Deltel...	Receveur...	Saint - André - lès - Lille.	1,400	<i>Idem</i>	Lille, bureau de la place St-Martin.	1,800
MM. Mouchet.....	Chef de bri- gade.	Bureaux ambulants, ligne de Lyon.	3,000	Receveuse...	Paupelonne.....	800
Federici.....	Receveur...	Qued-Fodda.....	1,000	Receveur...	Milianah.....	3,000
M ^{me} veuve Perboyre.	Employée...	En disponibilité...	"	<i>Idem</i>	Les Attafs.....	1,000
M. Hamonic.....	Receveur...	Landerneau.....	2,400	Receveuse...	Qued-Fodda.....	1,000
M ^{me} Breffly.....	Receveuse...	Bonneuil-Matours..	1,200	Recev. princ.	Vannes.....	2,500
M ^{lle} Gallais.....	<i>Idem</i>	Ussen-du-Poitou...	800	Receveuse...	Saint-Lambert-du- Lattay.	1,200
M ^{me} Garrigous.....	<i>Idem</i>	Rignac.....	1,200	<i>Idem</i>	Bonneuil-Matours..	800
M ^{lles} Lombard.....	<i>Idem</i>	Broquiers.....	800	<i>Idem</i>	Najac.....	1,200
Delran.....	<i>Idem</i>	Lacalm.....	800	<i>Idem</i>	Rignac.....	800
M. Vieu.....	Receveur...	Olargues.....	1,400	<i>Idem</i>	Broquiers.....	800
M ^{lles} Lencou.....	Receveuse...	Capendu.....	1,200	Receveur...	Bessèges.....	1,600
Collomb.....	<i>Idem</i>	Flamet.....	800	Receveuse...	Olargues.....	1,200
Dubois.....	<i>Idem</i>	"	<i>Idem</i>	Grécy-sur-Aix.....	800
Fuzet.....	Receveuse...	Condat-en-Feniers..	1,000	<i>Idem</i>	Flumet.....	800
Fantaugier.....	<i>Idem</i>	Neussargues.....	1,200	<i>Idem</i>	St-Victor-l'Abbaye.	1,000
Chevrier.....	<i>Idem</i>	Vigpy.....	1,200	<i>Idem</i>	Condat-en-Feniers.	1,200
M. Pouygarou...	Fact ^r boîtier.	Irissarry.....	850	<i>Idem</i>	Saint-Gratien.....	1,200
M ^e Guittard.....	Receveuse...	L'Isle-Bouchard..	1,400	Receveur...	Irissarry.....	1,000
Foucault.....	<i>Idem</i>	Montmirail.....	1,400	Receveuse...	Nantes, rue Lanoue- Bras-de-Fer.	1,600
veuve Barban- ceys.	<i>Idem</i>	Le Plessis-Chenet.	1,200	<i>Idem</i>	Nantes, rue Rollin.	1,600
veuve Grand- mottet.	<i>Idem</i>	Sarcelles.....	1,200	<i>Idem</i>	Sarcelles.....	1,200
Vandembossche	<i>Idem</i>	Mandres.....	1,400	<i>Idem</i>	Mandres.....	1,200
M. Heurtin.....	Receveur...	Ernée.....	1,800	<i>Idem</i>	Le Plessis-Chenet..	1,400
M ^{lles} Gendrot.....	Receveuse...	St-Remy-du-Plain,	800	Receveur...	Thouars.....	2,000
Hervé.....	<i>Idem</i>	Sceaux-sur-Huisne.	1,200	Receveuse...	Pontvallain.....	800
M ^{me} veuve Chanbret	<i>Idem</i>	Perthes.....	800	<i>Idem</i>	St-Remy-du-Plain.	1,200
veuve Sière...	<i>Idem</i>	Millières.....	800	<i>Idem</i>	Breuvannes.....	800
			800	<i>Idem</i>	Perthes.....	800

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.
M ^{lles} Guérin.....			"	Receveuse...	Tavernes.....	800
Carbonnel.....			"	Idem.....	Saint-Trojan.....	800
Didion.....			"	Idem.....	Châtenois.....	800
Jacquet.....			"	Idem.....	Germigny-l'Exempt	800
Fantaugier....	Receveuse...	Condat-en-Feniens.	1,200	Idem.....	Neussargues.....	1,200
M. Hervé.....	Receveur...	Bruz.....	1,200	Receveur....	Combourg.....	1,200
M ^{lle} Moucheron.....	Receveuse...	Maing.....	800	Receveuse...	Marquette.....	800
M ^{mes} Ferrer.....			"	Idem.....	Porté.....	800
Coyard.....	Receveuse...	Montagnier.....	1,400	Idem.....	Gouilly.....	1,400
M ^{lles} Budin.....	Idem.....	Charquemont.....	800	Idem.....	Goumois.....	800
Apparut.....	Idem.....	Charmes-la-Grande.	800	Idem.....	Charquemont.....	800
Serrier.....	Idem.....	Ferrière-la-Grande.	1,200	Idem.....	Thiant.....	1,200
Hénaut.....	Idem.....	Thiant.....	800	Idem.....	Ferrière-la-Grande	800
Redon.....	Idem.....		"	Idem.....	Vianne.....	800
Loiseau.....	Idem.....	La Chapelle-Saint- Mesmin.	1,400	Idem.....	Vigny.....	1,400
M ^{me} Depoit.....	Idem.....	Templeuve.....	1,400	Idem.....	S ^t -André-lès-Lille.	1,400
M ^{lle} Marula.....	Idem.....	Cantin.....	800	Idem.....	Templeuve.....	800
M ^{me} Virolleau.....			"	Idem.....	Montagnier.....	800
M ^{lle} Gauchy.....			"	Idem.....	Lacalm.....	800
M ^{me} veuve Dubois..			"	Idem.....	Boynes.....	800
M ^{lles} Mormarché.....			"	Idem.....	Ouzouer-sur-Trésée.	800
Depouilly.....			"	Idem.....	Cronat-sur-Loire...	800
Bourdoncle.....			"	Idem.....	Saint-Pierre-de-Tré- visy-et-Sénégats.	800
M ^{me} Pigner.....			"	Idem.....	Saint-Matré.....	800
M ^{lles} Pouchet.....			"	Idem.....	Saint-Cirq-la-Popie.	800
Grenier.....			"	Idem.....	Calmont.....	800
Michel.....			"	Idem.....	Sengouagnet.....	800
Hervé.....	Receveuse...	S ^t -Remy-dù-Plain..	1,200	Idem.....	Secaux-sur-Huisne.	1,200
M ^{me} veuve Barbau- coys.	Idem.....	Sarcelles.....	1,200	Idem.....	Plessis-Chenet....	1,200
M ^{lles} Collomb.....	Idem.....	Grésy-sur-Aix.....	800	Idem.....	Flumet.....	800
Perado.....	Idem.....	Louvigny.....	800	Idem.....	La Roche-Derrien..	800
M. le Creq.....	Receveur....	Saint-Pois.....	1,400	Receveur....	Cabourg.....	1,600
M ^{lle} Mercant.....			"	Receveuse...	Saint-Pois.....	800
M. Vedit.....	Receveur....	Monistrol-sur-Loire	1,600	Receveur....	Billom.....	1,600
M ^{me} Souchal.....	Receveuse...	Billom.....	1,600	Receveuse...	Monistrol-sur-Loire.	1,600
M ^{lles} Dubois.....			"	Idem.....	Grésy-sur-Aix.....	800
Lollivier.....	Receveuse...	S ^t -Pierre-de-Ples- guen.	1,200	Idem.....	Bruz.....	1,200
M ^{me} veuve Chailly..		Seublancay.....	1,200	Idem.....	L'Isle-Bouchard...	1,200
M. Duchaussoy...	Receveur....	Dol-de-Bretagne...	2,000	Receveur....	Landerneau.....	2,200
M ^{mes} Testevuide.....	Receveuse...	Bellevesvre.....	800	Receveuse...	Perthes.....	800
veuve Sicre.....	Idem.....	Perthes.....	800	Idem.....	Bellevesvre.....	800
veuve Moreau..		Livry.....	1,600		Saint-Cyr.....	1,600
Chassaing.....		La Queue-en-Brie.	1,400		Livry.....	1,600
Lemer.....		Beaulieu-les-Fon- taines.	800		La Queue-en-Brie..	800
veuve Vandem- bosche.		Plessis-Chenet....	1,400		Beaulieu-les-Fon- taines.	1,400
M ^{lles} Monchablón...		Ville-sur-Ilon....	1,000		Ernée.....	1,000
Gamet.....		Anglards.....	1,200		Condat-en-Feniens.	1,200
Laurent.....		Pierrefort.....	1,200		Anglards.....	1,200
Maurie.....		Thiézac.....	1,200		Pierrefort.....	1,200
M. Bourrel.....	Receveur....	Axat.....	1,000	Receveur....	Capendu.....	1,000
M ^{me} Petitfaux.....	Receveuse...	Le Boulou.....	1,400	Receveuse...	Axat.....	1,400
MM. Pradère.....	Receveur....	Maurcillas.....	1,200	Receveur....	Le Boulou.....	1,200
Batle.....	Idem.....	Perregaux.....	1,200	Idem.....	Maurcillas.....	1,200
M ^{me} Brault.....	Receveuse...	Berchères-s.-Vesgre.	1,000	Receveuse...	Montmirail.....	1,000

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.
			fr.			fr.
M ^{lles} Pujol			"		Berchères-s.-Vesgre.	800
Redon			"		Usson-du-Poitou...	800
Taillarda			"		Vianne	800
Robl ire			"		Louargat	800
Maillet			"		Dagnies	800
Mayot			"		Ville-sur-Ilion	800
MM. Cabaret	Agent secondaire.	Direct. de la comptabilité.	1,700	Receveur...	S ^t -Remy-du-Plain..	1,400
Dartigues	Receveur...	Labouheyre	1,400	Idem	Les Eaux-Bonnes ..	1,600
Pouyguroou	Idem	Irissarry	1,000	Idem	Briscous	1,000
M ^{lles} Hénant	Receveuse...	Ferrière-la-Grande.	800	Receveuse...	Thiant	800
Serrier	Idem	Thiant	1,200	Idem	Ferrière-la-Grande.	1,200
M. Farrault	Receveur...	Uelle	800	Receveur...	Vence	800
M ^{lle} Gallien			"	Receveuse...	saint-Gorgon	800
M ^{mes} veuve Mandet ..	Receveuse...	Herment	1,400	Idem	Aleuat	1,400
veuve Guétre			"	Idem	Pierrier	800
M ^{lles} Goin			"	Idem	Modicourt	800
Lefevre			"	Idem	Gesté	800
M. Bourasseau			"	Receveur...	S ^t -Martin-du-Bois ..	800
M ^{lles} Gouzel			"	Receveuse...	Feneu	800
Salze	Receveuse...	Capestang	1,600	Idem	Gigean	1,400
M ^{mes} veuve Besan- cenez	Idem	Gigean	1,400	Idem	Capestang	1,600
Gadois	Idem	Heauville	800	Idem	Beaumesnil	800
Chini		Verrières-le-Buisson	1,200	Idem	Heauville	1,200
MM. Domerc	Receveur...	Cazanban	1,400	Receveur...	Labouheyre	1,400
Dubois	Chef de brigade.	Bureaux ambulans du Sud-Ouest.	3,300	Idem	Flers-de-l'Orne	3,000
Larché	Receveur...	Baume-les-Dames..	2,700	Idem	Gray	3,000
Legrand	Idem	Valdampierre	1,000	Idem	Songeon	1,000
M ^{lles} Givardou	Receveuse...	Dounoux	800	Receveuse...	Ville-sur-Ilion	800
Mayot	Idem	Ville-sur-Ilion	800	Idem	Dounoux	800
M. Saurin	Receveur...	Digoin	1,800	Receveur...	L. Seine-sur-Mer ..	1,800
M ^{lle} Montagné	Receveuse...	Montaigut-en-Com- braille.	1,400	Receveuse...	Digoin	1,600
M ^{es} Désévaux	Idem	Fionsat	1,400	Idem	Montaigut-en-Com- braille.	1,400
Barathon	Idem	S ^t -Maurice-de-Pion- sat.	800	Idem	Pionsat	800
veuve Delgrange			"	Idem	Cantin	800
M ^{lle} Lenclud			"	Idem	Maing	800
MM. Jomand	Com. princ.	Lyon-Perrache, Etat	2,700	Commis	Lyon, central	2,700
Couty	Commis	Lyon, centr.d	1,500	Idem	Lyon Perrache, Etat	1,500
Madec	Idem	Saint - Pierre - lès - Calais.	1,500	Idem	Calais, gare de con- trôle.	1,500
Marquay	Idem	En disponibilité ..	"	Idem	S ^t -Pierre-lès-Calais.	1,800
Chétien	Com. aux ^{rs} .	Poitiers, gare de contrôle.	"	Surnumér ^{re} ..	Laval	"
Febvre	Commis	Poitiers R. P.	1,500	Commis	Poitiers, g ^{re} de cont.	1,500
Bros	Idem	En di po ibilité ..	"	Idem	Poitiers R. P.	1,500
Sonnat	Surnumér ^{re} ..	Charleville	"	Idem	Même bureau	1,500
Chevalier	Com. aux ^{rs} ..	Romans	"	Idem	Idem	1,500
Ranson	Surnumér ^{re} ..	Péronne	"	Idem	Idem	1,500
Brice	Idem	Paris	"	Idem	Idem	1,500
Augier	Idem	Nice, central	"	Idem	Idem	1,500
Bonneville	Idem	Paris R. P. (Depart.)	"	Idem	Même service	1,500
Gayon	Idem	Nouv Ile-Calédonie.	"	Idem	Idem	1,500
Thirion	Commis	Louviers	1,500	Idem	Bourges	1,500
Domecq	Surnumér ^{re} ..	Aucenis	"	Idem	Louviers	1,500
André	Idem	Saint-Nazaire	"	Surnumér ^{re} ..	Aucenis	"
Moreau	Com. aux ^{rs} ..	Saumur	"	Idem	Châlet	"

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.
			fr			fr.
MM. Autret	Commis	Angers	1,500	Commis	Brest P.	1,500
Pergeline	Surnumér ^{re}	Cholet	"	Idem	Angers	1,500
André (M.)	"	Surnumér ^{re}	Cholet	"
Etenaud	Commis	Le Kef	1,800	Commis	Tunis	1,800
Vigné	Idem	Tunis	1,800	Idem	Le Kef	1,800
Hamel	Com. princ.	Paris 26	3,000	Com. princ.	Paris 84	3,000
Briffault	Commis	Ambulant, ligne du Nord.	1,500	Commis	Paris 26	1,500
Barrué	Idem	Paris R. P. (Départ.)	1,500	Idem	Ambulant, ligne du Nord.	1,500
Angeli	Idem	Paris 42	1,800	Idem	Paris R. P. (Départ.)	1,800
Dauvort	Idem	Paris 1 P	2,100	Idem	Paris 42	2,100
Riou	Idem	Villefranche-s.Saône	1,500	Idem	Paris 1 P	1,500
Vaillé	Idem	Lodève	1,500	Idem	Villefranche-s.Saône	1,500
Toulouse	C ^{is} auxiliaire.	Marseille, boulevard Baille.	"	Idem	Lodève	1,500
Laurent	Commis	Paris 2	2,100	Idem	Paris 84	2,100
Masson	Idem	Paris 59	1,800	Idem	Paris 2	1,800
Laroche	Idem	En disponibilité ..	"	Idem	Paris 59	2,100
Pautré	Idem	Reims-Dieu-Lumière	2,100	Idem	Paris 84	2,100
Lefèvre	Idem	Reims, bur. princ. ..	1,500	Idem	Reims-Dieu-Lumière	1,500
Schemel	Idem	En disponibilité ..	"	Idem	Reims, bur. princ. ..	1,500
Marcorelles	Idem	Paris 55	1,800	Idem	Paris 84	1,800
Rousty	Idem	En disponibilité ..	"	Idem	Paris 55	1,800
Guérin	Idem	Blois R. P.	1,500	Idem	Paris 84	1,500
Quéméré	Surnumér ^{re}	Lannion	"	Idem	Blois R. P.	1,500
Gaufroy	Commis	Paris 82	1,500	Idem	Paris 24	1,500
Grimaud	Idem	Paris 24	2,100	Idem	Paris 82	2,100
Fournier	Idem	Tonkin	2,700	Idem	Caen, central	2,700
Giorgi	Chef de brig.	Lig. du Nord-Ouest.	3,300	Chef de brig.	Ligne de Lyon	3,300
Lefort	Com. princ.	Idem	2,700	Idem	Ligne du Nord-Ouest	2,700
Voirin	Idem	Dir. du cabinet et du service central.	4,000	Com. princ.	Idem	4,000
Féret	Commis	Paris 37	2,100	Commis	Paris 15	2,100
Danicau-Philidor.	Idem	Oran R. P.	1,800	Idem	Paris 37	1,800
Camaret	Idem	Saïda	1,500	Idem	Oran R. P.	1,500
Hamiers	Surnumér ^{re}	Mascara	"	Surnumér ^{re}	Saïda	"
Robinet de Plas	Idem	Paris 15	"	Idem	Mascara	"
Jeannet	C ^{is} auxiliaire	Clamecy	"	Idem	Clamecy	"
Rigault	Surnumér ^{re}	Paris R. P. (Départ.)	"	Idem	Paris R. P. (Arriv.)	"
Pierragues	Idem	Paris 66	"	Idem	Paris R. P. (Départ.)	"
Grépon	Commis	Dét. au serv. de la Trésorerie et des postes aux armées	2,100	Commis	Paris 66	2,100
Dinney	Idem	Epernay	1,500	Idem	Chaumont	1,500
Périn	Idem	Laon	2,400	Idem	Epernay	2,400
Agostini	Idem	En disponibilité ..	"	Idem	Paris 16	1,800
Durbec	Idem	Marseille R. P.	1,800	Idem	Toulon-sur-Mer	1,800
Charbonneau	Idem	Nice R. P.	1,500	Idem	Marseille R. P.	1,500
Malaval	Idem	Caunes	1,800	Idem	Nice R. P.	1,800
Laurens	Idem	En disponibilité ..	"	Idem	Caunes	1,800
Delaye	Idem	Coulommiers	1,500	Idem	Poitiers	1,500
Salmon	Surnumér ^{re}	Bar-le-Duc	"	Idem	Coulommiers	1,500
Lamorlette	"	Surnumér ^{re}	Bar-le-Duc	"
Morvan	Commis	Nantes R. P.	2,100	Commis	Quimper	2,100
Eycin	Idem	Saumur	1,800	Idem	Nantes R. P.	1,800
Debelle	Surnumér ^{re}	La Châtre	"	Idem	Saumur	1,500
Gaguey	Commis	Lure	1,800	Idem	B sauçon R. P.	1,800
Pequignot (C.)	Idem	Epinal R. P.	2,100	Idem	Lure	2,100
Huguenin	Idem	Neuchâteau	1,800	Idem	Epinal R. P.	1,800

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services. /	TRAITE- MENT. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.
MM. Babel.....	Commis.....	Paris 34.....	1,800	Commis.....	Neufchâteau.....	1,800
Crochet.....	Surnumér ^{re}	Laguy.....	"	Idem.....	Paris 34.....	1,500
Hébert (E.).....	".....	".....	"	Surnumér ^{re}	Lagny.....	"
Battais.....	Commis.....	Bressuire.....	1,500	Commis.....	Nantes R. P.....	1,500
Lavit.....	Surnumér ^{re}	La Rochelle.....	"	Surnumér ^{re}	Bressuire.....	"
Durrieu.....	Com. aux ^{re}	Pamiers.....	"	Surnumér ^{re}	Collioure.....	"
Durin.....	Surnumér ^{re}	Toulouse, central.....	"	Idem.....	Pamiers.....	"
Salze.....	Idem.....	Narbonne.....	"	Commis.....	Paris 14.....	1,500
Lavergne.....	Idem.....	Paris 14.....	"	Surnumér ^{re}	Narbonne.....	"
Mansis.....	Idem.....	Avignon.....	"	Commis.....	Villefranche-s.Saône	1,500
Serrière.....	Idem.....	Valence.....	"	Surnumér ^{re}	Avignon.....	"
Sibert.....	Commis.....	Villefranche-s.Saône	1,500	Commis.....	Valence.....	1,500
Couty.....	Surnumér ^{re}	Châteaubriant.....	"	Idem.....	Le Mans R. P.....	1,500
Nevrjal.....	Idem.....	Le Mans, central.....	"	Surnumér ^{re}	Châteaubriant.....	"
Boutier.....	Idem.....	Le Mans R. P.....	"	Idem.....	Le Mans, central.....	"
Brossaud.....	Idem.....	Le Havre central.....	"	Commis.....	Rouen, boulevard Cauchoise.	1,500
Hervé.....	Idem.....	Rouen, boulevard Jeanne-d'Arc.	"	Surnumér ^{re}	Le Havre, central.	"
Penègre.....	Idem.....	Mantes-sur-Seine.....	"	Commis.....	St-Denis-sur-Seine.	1,500
Labye.....	Idem.....	Ligne du Nord.....	"	Surnumér ^{re}	Mantes-sur-Seine.....	"
Jaillet.....	Commis.....	St-Denis-sur-Seine.	1,500	Commis.....	Sédentaire, ligne du Nord.	1,500
Lortholary.....	Surnumér ^{re}	Niort.....	"	Idem.....	La Roche-sur-Yon.....	1,500
Rabréaud.....	Idem.....	La Roche-sur-Yon.....	"	Surnumér ^{re}	Niort.....	"
Merlin.....	Com. aux ^{re}	Embrun.....	"	Commis.....	Grenoble R. P.....	1,500
Guirandon.....	Surnumér ^{re}	Gap.....	"	Surnumér ^{re}	Embrun.....	"
Daniel.....	Idem.....	Grenoble R. P.....	"	Idem.....	Gap.....	"
Georgelin.....	Idem.....	Tours R. P.....	"	Commis.....	Paris 60.....	1,500
Lazare.....	Idem.....	Ligne du Nord.....	"	Surnumér ^{re}	Tours R. P.....	"
Thiry.....	Commis.....	Paris 60.....	1,500	Commis.....	Sédentaire, ligne du Nord.	1,500
Feissel.....	Surnumér ^{re}	Montpellier, central	"	Idem.....	Bordeaux R. P.....	1,500
Millot.....	Idem.....	La Réole.....	"	Surnumér ^{re}	Montpellier, central	"
Vergne.....	Com. aux ^{re}	Paulliac.....	"	Idem.....	La Réole.....	"
Higonencq.....	Surnumér ^{re}	Bordeaux R. P.....	"	Idem.....	Paulliac.....	"
Poriolet.....	Idem.....	Jarnac.....	"	Commis.....	Brive.....	1,500
Batigne.....	Idem.....	Angoulême.....	"	Surnumér ^{re}	Jarnac.....	"
Jalhes.....	Idem.....	Brive.....	"	Idem.....	Angoulême.....	"
Billard.....	Com. aux ^{re}	Le Havre, central.	"	Commis.....	Elbeuf.....	1,500
Bichot.....	Surnumér ^{re}	Elbeuf.....	"	Surnumér ^{re}	Le Havre, central.	"
Moulin.....	Com. aux ^{re}	Cahors.....	"	Commis.....	Lille R. P.....	1,500
Swieszenski.....	Surnumér ^{re}	Bordeaux, bur. du cours Saint-Jean.	"	Surnuméraire	Cahors.....	"
Bertrand.....	Idem.....	Laval.....	"	Commis.....	Alençon.....	1,500
Cochois.....	Idem.....	Les Andelys.....	"	Idem.....	Saint-Lô.....	1,500
Tranchemer.....	Idem.....	Saint-Lô.....	"	Surnumér ^{re}	Les Andelys.....	"
Dochez.....	Idem.....	Amiens, central.....	"	Commis.....	Amiens R. P.....	1,500
Corhin.....	Idem.....	Amiens R. P.....	"	Surnumér ^{re}	Amiens, central.....	"
Guinard.....	Idem.....	Condé-sur-Noireau.	"	Commis.....	Avranches.....	1,500
Rolland.....	Idem.....	Avranches.....	"	Surnumér ^{re}	Condé-sur-Noireau.	"
Harvy.....	Idem.....	Dieppe.....	"	Commis.....	Paris 4.....	1,500
Boissel.....	Idem.....	Paris 31.....	"	Surnumér ^{re}	Dieppe.....	"
Brevière.....	Idem.....	Paris R. P. (Départ.)	"	Idem.....	Paris 31.....	"
Menestrier.....	Commis.....	Paris 4.....	1,500	Commis.....	Paris R. P. (Départ.)	1,500
Adam.....	Surnumér ^{re}	Audierne.....	"	Idem.....	Orléans R. P.....	1,500
Coupeau.....	Idem.....	Angers.....	"	Surnumér ^{re}	Audierne.....	"
Magneau.....	Idem.....	Orléans R. P.....	"	Idem.....	Angers.....	"
Buquet.....	Idem.....	Caen, central.....	"	Commis.....	Paris 4.....	1,500
Renault.....	Idem.....	Eu.....	"	Surnumér ^{re}	Caen, central.....	"
Thomas.....	Idem.....	Paris 4.....	"	Idem.....	Eu.....	"

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.
MM. Loiseau.....	Surnumér ^{re} ..	Lille R. P.....	"	Surnumér ^{re} ..	Valenciennes.....	"
Bertrand.....	Com. aux ^{re} ..	Valenciennes.....	"	Commis.....	Lille R. P.....	1,500
Esnoult.....	Com. princ..	Fontainebleau.....	2,700	Com. princ..	Paris, central.....	2,700
Gerné.....	Idem.....	Nice, central.....	2,700	Idem.....	Fontainebleau.....	2,700
Rodier.....	Commis.....	En disponibilité..	"	Commis.....	Paris 77.....	1,500
Labbous.....	Idem.....	Brest, central.....	2,400	Idem.....	Paris, central.....	2,400
Aurégan.....	Idem.....	Paris, central.....	1,800	Idem.....	Brest, central.....	1,800
Dubois.....	Idem.....	Amiens, central...	1,500	Idem.....	Amiens, gare de contrôle.	1,500
Meurisse.....	Idem.....	Amiens, gare de con- trôle.	2,400	Idem.....	Amiens, central...	2,400
Maurice.....	Idem.....	Lille, central.....	2,700	Idem.....	Arcachon.....	2,700
Depierre.....	Idem.....	Abbeville.....	1,500	Idem.....	Lille, central.....	1,800
Cléré.....	Idem.....	Charleville.....	1,500	Idem.....	Abbeville.....	1,500
Paul.....	Idem.....	Laon.....	1,500	Idem.....	Charleville.....	1,500
Desjobert.....	Idem.....	Paris, central.....	1,800	Idem.....	Laon.....	1,800
Florentin.....	Idem.....	Paris 69.....	1,800	Idem.....	Paris, central.....	1,800
Bazin.....	Idem.....	Paris 84.....	1,500	Idem.....	Paris 69.....	1,500
Lecot.....	Idem.....	Cochinchine.....	1,800	Idem.....	Paris 84.....	1,800
Maré.....	Idem.....	Rennes, gare de contrôle.	1,500	Idem.....	Rennes, central...	1,500
Ferron.....	Idem.....	Rennes, central...	1,500	Idem.....	Rennes, gare de contrôle.	1,500
Camart.....	Idem.....	Constantine.....	1,500	Idem.....	La Calle.....	1,500
Trenillé.....	Surnumér ^{re} ..	Alger R. P.....	"	Surnumér ^{re} ..	Constantine.....	"
Lagadec.....	Com. aux ^{re} ..	Paris, central.....	"	Commis.....	Paris, central.....	1,500
Orgeval.....	Idem.....	Argentan.....	"	Surnumér ^{re} ..	Domfront.....	"
Louvat.....	Commis.....	Paris 16.....	1,500	Commis.....	Paris, central.....	1,500
Fournier.....	Surnumér ^{re} ..	S ^t -Pol-sur-Ternoise	"	Idem.....	Paris 16.....	1,500
Roulier.....	Commis.....	Maubeuge.....	1,500	Idem.....	Boulogne-sur-Mer..	1,500
Maurice.....	Idem.....	Ambulant, ligne du Nord.	1,500	Idem.....	Maubeuge.....	1,500
Dufrène.....	Idem.....	Ambulant, ligne du Nord-Ouest.	1,800	Idem.....	Ambulant, ligne du Nord.	1,800
Codomier.....	Idem.....	Sédentaire, ligne du Nord-Ouest.	1,500	Idem.....	Ambulant, ligne du Nord-Ouest.	1,500
Jeanne.....	Idem.....	Flers.....	1,500	Idem.....	Séd., lig. du N.-O.	1,500
Honoré.....	Surnumér ^{re} ..	Sablé.....	"	Idem.....	Flers.....	1,500
Massiot.....	Idem.....	Redon.....	"	Surnumér ^{re} ..	Sablé.....	"
Vasseur.....	Commis.....	Lille, central.....	1,500	Commis.....	Lille, gare de contr.	1,500
Gauwin.....	Idem.....	Lille, gare de contr.	2,700	Idem.....	Lille, central.....	2,700
Pierlot.....	Idem.....	Maubeuge, ville...	1,500	Idem.....	Maubeuge, gare de contrôle.	1,500
Rivoire.....	Idem.....	Maubeuge, gare de contrôle.	2,700	Idem.....	Maubeuge, ville...	2,700
Pincemaille...	Idem.....	Valenciennes, ville.	1,500	Idem.....	Valenciennes, gare de contrôle.	1,500
Warmé.....	Idem.....	Valenciennes, gare de contrôle.	2,400	Idem.....	Valenciennes, ville.	2,400
Maillet.....	Idem.....	Tergnier, gare de contrôle.	2,400	Idem.....	Saint-Quentin.....	2,400
Dupont.....	Idem.....	Saint-Quentin.....	1,500	Idem.....	Tergnier, gare de contrôle.	1,500
Fradet.....	Com. princ..	Angoulême.....	3,000	Com. princ..	Poitiers.....	3,000
Betton.....	Idem.....	Poitiers.....	2,700	Idem.....	Angoulême.....	2,700
Sigronde.....	Com. princ..	Saint-Quentin.....	3,000	Commis (sur sa demande).	Nancy, central....	2,700
Marchand.....	Commis.....	Paris 79.....	1,500	Commis.....	Annonay.....	1,500
Racine.....	Surnumér ^{re} ..	En disponibilité..	"	Idem.....	Paris 79.....	1,500
Descamps.....	Commis.....	Idem.....	"	Idem.....	Valence.....	1,500
Philipon.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 25.....	2,400

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.
MM. Méresse	Com. princ.	Granville	2,700	Com. princ.	Saint-Quentin	3,000
Coulon	Idem	Mezi-res	3,300	Ci ^s s. a dem.	Nancy, central	2,700
Thieriel	Idem	Saint-Dizier	3,000	Com princ.	Mézières	3,000
Coulon	Commis	Paris 25	1,800	Commis	La Guyane	1,800
Henry	Surnumér ^{re}	Le Tréport	"	Idem	Paris 15	1,500
Legris	Idem	Paris, 10	"	Surnumér ^{re}	Le Tréport	"
Lamoure	Commis	Paris 15	1,500	Commis	Paris 10	1,500
Bachasse	Surnumér ^{re}	Ax-les-Bains	"	Idem	Grenoble R. P.	1,500
Janin	Idem	Belleville sur-Saône	"	Surnumér ^{re}	Aix-les-Bains	"
Ronzère	Commis aux ^{rs}	Lyon, central	"	Idem	Belleville-sur Saône	"
André	Surnumér ^{re}	Vienné	"	Idem	Lyon, central	"
A. thaul	Idem	Grenoble R. P.	"	Idem	Vienné	"
Foillard	Idem	Albertville	"	Commis	Paris 58	1,500
Many	Idem	Autun	"	Surnumér ^{re}	Albertville	"
Jounet	Surnumér ^{re}	Paris 58	"	Idem	Autun	"
Lestelle	Idem	St-Jean-de-Luz	"	Commis	Paris 2	1,500
Rouhio	Idem	Bagnères-de-Luchon	"	Surnumér ^{re}	St-J an-de-Luz	"
Gaspard	Idem	Paris 2	"	Idem	Bagnères-de-Luchon	"
Baux	Com. aux ^{rs}	Amélie-les-Bains	"	Commis	Boulogne-sur-Seine	1,500
Saint-Marc	Surnumér ^{re}	Perpignan	"	Surnumér ^{re}	Amélie-les-Bains	"
Bertrand	Idem	Paris 3	"	Idem	Perpignan	"
Cherel	Commis	Boulogne-sur-Seine	1,800	Commis	Paris 3	1,800
Gouirant	Surnumér ^{re}	Saint-Etienne, cen- tral	"	Idem	Saint-Etienne - Ba- douillère	1,500
Gourbert	Idem	Saint-Etienne - Ba- douillère	"	Surnumér ^{re}	Saint-Etienne, cen- tral	"
Commeyras	Idem	Marvejols	"	Commis	Paris 2	1,500
Auzard	Idem	Paris 2	"	Surnumér ^{re}	Marvejols	"
Daunis	Idem	Annonay	"	Commis	Privas	1,500
Rey	Idem	Privas	"	Surnumér ^{re}	Annonay	"
Bastide	Idem	Nîmes R. P.	"	Commis	Paris 17	1,500
Rcard	Idem	Auxerre	"	Surnumér ^{re}	Nîmes R. P.	"
Gallon	Idem	Paris 17	"	Idem	Auxerre	"
Heitz	Idem	Nancy, central	"	Commis	Paris 63	1,500
Gustave-Mayer	Idem	Epinal, rue d'Arches	"	Surnumér ^{re}	Nancy, central	"
Maigne	Idem	Paris 16	"	Idem	Epinal, rue d'Arches	"
Plantier	Commis	Paris 63	1,800	Commis	Paris 6	1,800
Millavet	Surnumér ^{re}	Langres	"	Idem	Bordeaux R. P.	1,500
Bertrac	Idem	Bordeaux-Chartrons	"	Surnumér ^{re}	Langres	"
Comat	Idem	Bordeaux R. P.	"	Idem	Bordeaux-Chartrons	"
Brocherio	Idem	Bordeaux, central	"	Commis	Bordeaux, Bourse	1,500
Philippe	Surnumér ^{re}	Le Havre, port	"	Idem	Même bureau	1,500
Majorel	Idem	Millau	"	Idem	Idem	1,500
Benezech	Commis	Paris 18	1,500	Idem	Paris 29	1,500
Varlet	Idem	Paris 23	2,100	Idem	Paris 18	2,100
Aubriot	Idem	Melun	1,800	Idem	Paris 23	1,800
Vaucher	Idem	Lons-le-Saunier	1,500	Commis	Melun	1,500
Vorbe	Idem	Pontarlier	1,800	Idem	Lons-le-Saunier	1,800
Portier	Surnumér ^{re}	Chalon-sur Saône	"	Idem	Pontarlier	1,500
Saby	Idem	Idem	"	Surnumér ^{re}	Chalon-sur-Saône	"
Bajolle-Dupont	Commis	Toulouse, central	1,500	Commis	Toulouse, gare Ma- tabiaa	1,500
Sibot	Idem	Paris, central	1,800	Idem	Toulouse, central	1,800
Duveroy	Idem	Marseille, central	2,400	Idem	Paris, cen ral	2,400
Guibbal	Idem	Marseille R. P.	1,500	Idem	Marseille, central	1,500
Olivier	Receveur	La Seyne-sur-Mer	2,000	Idem	Marseille R. P.	2,400
Gros	Surnumér ^{re}	En disponibilité	"	Surnumér ^{re}	Lons-le-Saunier	"
Guillot	Idem	Romans, central	"	Commis	Le Mans R. P.	1,500
Sempé	Idem	Limoux	"	Idem	Privas	1,500
Aumont - Du- moutier	Idem	Paris 23	"	Surnumér ^{re}	Paris R. P. (Trans- bordement.)	"

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS
			fr.			fr.
MM. Manoury.....	Surnumér ^{re} ..	Nogent-le-Retrou ..	"	Commis	Paris 23.....	1,500
Gillat.....	Commis.....	Ambulant, ligne du Nord.	1,800	<i>Idem</i>	Ambulant, ligne de l'Est.	1,800
Blaise.....	<i>Idem</i>	Châlons-sur-Marne.	1,500	<i>Idem</i>	Ambulant, ligne du Nord.	1,500
Prud'homme.....	Surnumér ^{re} ..	Sezanne	"	Commis	Châlons-sur-Marne.	1,500
Vitasse.....	<i>Idem</i>	Cette.....	"	Surnumér ^{re} ..	Nice, pl. Grimaldi.	"
Ravier.....	<i>Idem</i>	Paris 3.....	"	Commis.....	Même bureau.....	1,500
Coulombeau.....	<i>Idem</i>	Charanton-le-Pont..	"	<i>Idem</i>	Paris 30.....	1,500
Le Lohé.....	Commis.....	Paris 30.....	2,400	<i>Idem</i>	Paris 3.....	2,400
Lafon.....	Surnumér ^{re} ..	Ligne du Nord.....	"	Surnumér ^{re} ..	Charenton-le-Pont..	"
Demeilly.....	Commis.....	Paris 35.....	1,500	Commis.....	Sédentaire, ligne du Nord.	1,500
Duffayet de la Tour.....	Surnumér ^{re} ..	Paris 11.....	"	<i>Idem</i>	Paris 35.....	1,500
Bounière.....	Commis.....	Eu.....	1,500	<i>Idem</i>	Arras.....	1,500
Marchand.....	Com. aux ^{re} ..	Le Havre, central..	"	<i>Idem</i>	Eu.....	1,500
Courtois.....	Surnumér ^{re} ..	Rouen, central....	"	Surnumér ^{re} ..	Le Havre, central..	"
André.....	Commis.....	Oran R. P.	2,100	Commis.....	Saïda.....	2,100
Romaui.....	<i>Idem</i>	Mitianah.....	2,100	<i>Idem</i>	Oran R. P.	2,100
Vache.....	<i>Idem</i>	Oran R. P.	1,500	<i>Idem</i>	Milianah.....	1,500
Gaudefroy.....	<i>Idem</i>	Saïda.....	1,500	Commis.....	Oran R. P.	1,500
Commerçon.....	<i>Idem</i>	Lyon, bureau des Brotteaux.	1,500	<i>Idem</i>	Mâcon.....	1,500
Mouneret.....	<i>Idem</i>	Mâcon.....	1,500	<i>Idem</i>	Lyon, bureau des Brotteaux.	1,500
Filipsi.....	<i>Idem</i>	En disponibilité..	"	<i>Idem</i>	Ambulant, ligne de la Méditerranée.	1,500
Touty.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	"	<i>Idem</i>	Paris 44.....	1,500
Hamou.....	<i>Idem</i>	Paris 2.....	1,500	<i>Idem</i>	Paris 48.....	1,500
Lange.....	Surnumér ^{re} ..	Amiens, central..	"	<i>Idem</i>	Paris 2.....	1,500
Debref.....	<i>Idem</i>	Abbeville.....	"	Surnumér ^{re} ..	Amiens, central..	"
Micheau.....	<i>Idem</i>	Montluçon.....	"	Commis.....	Paris 8.....	1,500
Lestrade.....	<i>Idem</i>	Moulins-sur-Allier.	"	Surnumér ^{re} ..	Montluçon.....	"
Glachet.....	<i>Idem</i>	Paris 17.....	"	Commis.....	Paris 25.....	1,500
Dar. et.....	<i>Idem</i>	Ivry-sur-Seine....	"	Surnumér ^{re} ..	Paris 17.....	"
Tournic.....	<i>Idem</i>	"	<i>Idem</i>	Paris R. P. (Départ.)	"
Cadenat.....	Commis.....	Ambulant, ligne du Nord-Ouest.	1,800	Commis.....	Ligne du Sud-Ouest.	1,800
Jourmat.....	<i>Idem</i>	Ambulant, ligne du Sud-Ouest.	1,800	<i>Idem</i>	Ligne du Nord-Ouest	1,800
La Blanchetière	"	Surnumér ^{re} ..	Rouen-Saint-Sever..	"
Lang.....	Com. princ..	Paris 47.....	3,000	Com. princ..	Paris 18.....	3,000
Carayon.....	Commis.....	Paris 21.....	2,400	Commis.....	Paris 47.....	2,400
Martinet.....	Surnumér ^{re} ..	Le Creusot.....	"	<i>Idem</i>	Paris 24.....	1,500
Tavernier.....	"	Surnumér ^{re} ..	Autun.....	"
Levêque.....	Commis.....	Bône.....	2,100	Commis.....	Marseille, cours du Chapitre.	2,100
Caitucoli.....	<i>Idem</i>	Constantine R. P..	1,500	<i>Idem</i>	Bône.....	1,500
Giraud.....	Surnumér ^{re} ..	Montélimar.....	"	Surnumér ^{re} ..	Constantine R. P..	"
Doux.....	<i>Idem</i>	Lyon R. P.	"	<i>Idem</i>	Montélimar.....	"
Michaud (F.).....	<i>Idem</i>	En disponibilité..	"	<i>Idem</i>	Lyon R. P.	"
Chapulliot.....	<i>Idem</i>	Aumale.....	"	<i>Idem</i>	Perrégaux.....	"
Ces.....	<i>Idem</i>	Mascara.....	"	<i>Idem</i>	Aumale.....	"
Paccot.....	<i>Idem</i>	S ^t -Etienne, central.	"	Commis.....	Paris R. P.	1,500
Faucon.....	"	Surnumér ^{re} ..	S ^t -Etienne, central.	"
Bernard.....	Com. aux ^{re} ..	Agen.....	"	<i>Idem</i>	Biois R. P.	"
Bonhomme.....	Surnumér ^{re} ..	Nérac.....	"	<i>Idem</i>	Agen.....	"
Birelichie.....	<i>Idem</i>	Tonneins.....	"	Commis.....	Poitiers.....	1,500
Deffès.....	Com. aux ^{re} ..	Mirande.....	"	Surnumér ^{re} ..	Tonnins.....	"
Ruellaud.....	Surnumér ^{re} ..	Le Havre, central.	"	Commis.....	Evreux.....	1,500

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT.
MM. Meheust.....	Surnumér ^{re} ..	Chartres	fr.	Surnumér ^{re} ..	Le Havre, central..	fr.
Duchas	Idem.....	Mamers.....	"	Idem.....	Chartres	"
Bertho	Commis.....	Rouen, gare de cou- trôle.	2,400	Commis.....	Rouen, central....	2,400
Chaplain	Idem.....	Rouen, central....	1,800	Idem.....	Rouen, gare de con- trôle.	1,800
Haumonté.....	Idem.....	Paris, central....	1,800	Idem.....	Nancy, central....	1,800
Picard.....	Idem.....	Grenoble.....	2,100	Idem.....	Paris, central....	2,100
Gibelin.....	Idem.....	Tunis.....	1,800	Idem.....	Grenoble.....	1,800
De Boulard.....	Com. princ..	Rouen R. P.....	3,300	Com. princ..	Abbeville.....	3,300
Rogenmoser.....	Idem.....	Belfort, ville....	3,300	Idem.....	Rouen R. P.....	3,300
Nogarède.....	Commis.....	Tunis.....	2,100	Commis.....	Sousa.....	2,100
Encrenaz.....	Idem.....	Sousa.....	1,800	Idem.....	Tunis.....	1,800
Bernardini.....	Idem.....	Marseille, central..	1,800	Idem.....	Bastia, central....	1,800
Emanuelli.....	Idem.....	Bastia, central....	1,500	Idem.....	Marseille, central.	1,500
Régnaud.....	Idem.....	Coutras, gare de contrôle.	1,800	Idem.....	Le Rochelle, gare de contrôle.	1,800
Domec.....	Surnumér ^{re} ..	Villefranche - de - Lauraguais.	"	Idem.....	Coutras, gare de contrôle.	1,500
Rigaud.....	Idem.....	Castelnaudary.....	"	Surnumér ^{re} ..	Villefranche-de-Lau- raguais.	"
Guénois.....	Commis.....	Nice, central....	1,500	Commis.....	Lyon, central....	1,500
Duboy.....	Surnumér ^{re} ..	Fontenay-le-Comte.	"	Surnumér ^{re} ..	Bordeaux R. P....	"
Henriet.....	Idem.....	Chaumont-en-By...	"	Commis.....	Châlons-sur-Marne.	1,500
Maubou.....	Idem.....	Châlons-sur-Marne.	"	Surnumér ^{re} ..	Chaumont-en-By..	"
Linting.....	Idem.....	Nancy, central....	"	Commis.....	Pont-à-Mousson...	1,500
Moléon.....	Idem.....	Pont-à-Mousson...	"	Surnumér ^{re} ..	Nancy, central....	"
Parent.....	Idem.....	Nancy, central....	"	Commis.....	Châlons-sur-Marne.	1,500
Louis.....	Idem.....	Châlons-sur-Marne.	"	Surnumér ^{re} ..	Nancy, central....	"
Deletête.....	Idem.....	Tourcoing.....	"	Commis.....	Lille, pl. S ^t -Martin.	1,500
Crestey.....	Idem.....	Rouen, boulevard Gambetta.	"	Idem.....	Hazebrouck.....	1,500
Harlé.....	Idem.....	Hazebrouck.....	"	Surnumér ^{re} ..	Rouen, central....	"
Laroussinie	Idem.....	Aurillac.....	"	Commis.....	Poitiers.....	1,500
Vigier.....	Idem.....	Gannat.....	"	Surnumér ^{re} ..	Aurillac.....	"
Lefebvre.....	Idem.....	Poitiers.....	"	Idem.....	Gannat.....	"
Lencou.....	Idem.....	Angoulême.....	"	Commis.....	Poitiers.....	1,500
Garnier.....	Idem.....	Poitiers.....	"	Surnumér ^{re} ..	Angoulême.....	"
Mourcau.....	Commis.....	Marseille, central..	1,500	Commis.....	Nîmes R. P.....	1,500
Garin.....	Idem.....	Aix-en-Provence...	1,800	Idem.....	Marseille, central.	1,800
Boudet.....	Idem.....	Nîmes R. P.....	2,100	Idem.....	Aix-en-Provence...	2,100
Vittenet.....	Idem.....	"	Surnumér ^{re} ..	Saint-Etienne R. P.	"
Cochois.....	Commis.....	Saint-Lô.....	1,500	Commis.....	Les Andelys.....	1,500
Richette.....	Idem.....	Les Andelys.....	1,800	Idem.....	Saint-Lô.....	1,800
Lucot.....	Idem.....	Nice, central....	1,500	Idem.....	Melan.....	1,500
Rohin.....	Idem.....	Vannes.....	1,500	Idem.....	La Roche-sur-Yon..	1,500
Guillo.....	Idem.....	Quimper.....	1,500	Idem.....	Vannes.....	1,500
L'Helgouach	Idem.....	Alger, central....	1,500	Idem.....	Quimper.....	1,500
David.....	Idem.....	Constantine R. P..	2,400	Idem.....	Alger, central....	2,400
Bugnet.....	Surnumér ^{re} ..	Belfort, ville....	"	Surnumér ^{re} ..	Constantine R. P..	"
Airaud.....	Idem.....	Marans.....	"	Commis.....	La Roche-sur-Yon..	1,500
Clarac.....	Idem.....	La Rochelle.....	"	Surnumér ^{re} ..	Marans.....	"
Lafosse.....	Commis.....	Angoulême.....	1,500	Commis.....	Challans.....	1,500
Parpelet.....	Idem.....	Saint-Etienne, cen- tral.	1,800	Idem.....	Angoulême.....	1,800
Champonnois..	Idem.....	Nice, central....	1,500	Idem.....	Saint-Etienne, cen- tral.	1,500
Beaudry.....	Com. princ..	Paris II.....	2,700	Com. princ..	Vichy.....	2,700
Goirand.....	Commis.....	Nice-Grimaldi.....	1,800	Commis.....	Paris II.....	1,800
Denis.....	Idem.....	Nice, central....	2,700	Idem.....	Nice-Grimaldi.....	2,700
Viennot.....	Surnumér ^{re} ..	Dijon, central....	"	Idem.....	Dijon R. P.....	1,500

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENT. fr.
MM. Tabellion	Surnumér ^{re} .	Dijon R. P.	"	Surnumér ^{re} .	Dijon, central.	"
Pelloux	Idem.	Lyon, central.	"	Commis	Beaune.	1,500
Tauleigne	Idem.	Beaune.	"	Surnumér ^{re} .	Lyon, central.	"
Christol	Idem.	Cette.	"	Commis	Paris 1 P.	1,500
Clauzel	Idem.	Paris 1 P.	"	Surnumér ^{re} .	Cette.	"
Cayrade	Idem.	Albi.	"	Commis	Auch.	1,500
Cahuzac	Idem.	Cette.	"	Idem.	Paris 5.	1,500
Martin	Idem.	Paris 5.	"	Surnumér ^{re} .	Cette.	"
Parde	Idem.	Port-de-la-Nouvelle.	"	Commis	Paris 12.	1,500
Clapier	Idem.	Paris 12.	"	Surnumér ^{re} .	Port-de-la-Nouvelle.	"
Déchet	Commis	Bordeaux, central..	1,500	Commis	Tulle	1,500
Loustanneau	Surnumér ^{re} .	Idem.	"	Idem.	Même bureau.	1,500
Sarrère	Idem.	Valence.	"	Idem.	Idem.	1,500
Lescure	Idem.	Dreux.	"	Idem.	Idem.	1,500
Contrix	Idem.	Bordeaux, central.	"	Idem.	Idem.	1,500
Graslos	Idem.	Troyes	"	Idem.	Idem.	1,500
Carles	Idem.	Villefranche-s.Saône	"	Idem.	Saint-Dizier.	1,500
Huret	Idem.	St-Pierre-Jès-Calais.	"	Surnumér ^{re} .	Paris 17.	"
Nabrin	Idem.	Dreux.	"	Commis	Epernay.	1,500
Divino	Commis	Lyon-Terreaux.	1,800	Idem.	Marseille R. P.	1,800
Sauvère	Surnumér ^{re} .	Draguignan.	"	Idem.	Lyon-Terreaux.	1,500
Lepault	Idem.	Chaumont-en-By.	"	Surnumér ^{re} .	Bar-le-Duc.	"
Lambley			"	Idem.	Chaumont-en-By.	"
Saint-Lannes	Commis	Nevers.	2,100	Commis	Paris 17.	2,100
Chatré	Idem.	Paris R. P.	1,800	Idem.	Nevers	1,800
Champion	Idem.	Lyon R. P.	1,500	Idem.	Paris R. P.	1,500
Vaudey	Surnumér ^{re} .	Lyon, central.	"	Idem.	Lyon R. P.	1,500
Rajade	Commis	Valenciennes	2,400	Idem.	Toulouse R. P.	2,400
Andréaz	Idem.	Calais	2,400	Idem.	Valenciennes.	2,400
Codron	Idem.	Évreux	1,500	Idem.	Calais.	1,500
Geffroy	Surnumér ^{re} .	Le Havre, central..	"	Idem.	Évreux	1,500
Gleyo	Idem.	Redon.	"	Idem.	Même bureau.	1,500
Pinède	Commis	Paris 81.	2,100	Idem.	Blois R. P.	2,100
Long	Idem.	Blois R. P.	1,500	Idem.	Paris 81.	1,500
Bigouret	Com. princ.	Nice, central.	3,000	Com. princ.	Chartres.	3,000
Maillard	Commis	Paris, central.	1,800	Commis	Les Sables-d'Olonne	1,800
Labbe	Idem.	Caunes.	1,800	Idem.	Paris, central.	1,800
Ollivier	Idem.	Paris, central.	2,100	Idem.	Les Sables-d'Olonne	2,100
Millot	Idem.	Menton.	1,800	Idem.	Paris, central.	1,800
Silvestre	Idem.	Clermont-Ferrand..	1,800	Idem.	Nancy, central.	1,800
Imbert	Idem.	Marseille, central..	1,800	Idem.	Clermont-Ferrand..	1,800
Arnaud	Idem.	St-Etienne, central.	1,500	Idem.	Marseille, central..	1,500
Brayet	Idem.	Paris, central.	1,500	Idem.	St-Etienne, central.	1,500
Baume	Idem.	Lyon, central.	2,100	Idem.	Paris, central.	2,100
Tardy	Surnumér ^{re} .	Idem.	"	Idem.	Même bureau.	1,500
Courtois	Commis	En disponibilité.	"	Idem.	Pont-à-Mousson.	1,500
Guépratte	Surnumér ^{re} .	Royan	"	Surnumér ^{re} .	La Rochelle.	"
Giard			"	Idem.	Lille R. P.	"
Bertrand	Commis	Chalon-sur-Saône.	1,500	Commis	Sédentaire, ligne de Lyon.	1,500
Jeannonot	Idem.	Sédentaire, ligne de Lyon.	1,500	Idem.	Chalon-sur-Saône..	1,500
Tiollant	Idem.	Nice, central.	1,800	Idem.	Tarbes.	1,800
Pierlot	Idem.	Maubeuge, gare de contrôle.	1,500	Idem.	Avesnes.	1,500
Mansier	Idem.	Avesnes.	1,500	Idem.	Maubeuge, gare de contrôle.	1,500

